

LA GAZETTE *Wézienne*

saint-witz.fr

Elections Municipales



Informations municipales de Saint-Witz

n° 100 / Mai 2014 - Édition spéciale

Sommaire



Etat-Civil

Naissances

CLAMENS Pierre André René
Né le 12 février 2014 à SENLIS (60)
2 Square des Fauvettes

GONCALVES DOS REIS Léa
Née le 22 mars 2014
à ANTONY (92)
4 rue des Prés Frais

Décès

Mme LECUYER Marguerite
Décédée le 17 mars 2014
à Gonesse (95)

Mme MATHYS Christiane
Décédée le 26 mars 2014
à Senlis (60)

Dates à retenir

E ditorial.....	p 1
N ouvelles Municipales.....	p 2
C ommunauté d'Agglomération.....	p 17
P etite Enfance.....	p 18
V ie scolaire	p 19
V ie Sportive.....	p 20
A ssociations.....	p 29
V ivre à Saint-Witz.....	p 36
C ôté Jardin.....	p 37
G rippeminaud	p 38
N ote Gourmande.....	p 39
P aroles d'élus.....	p 40

13 juin : Kermesse de l'école Jane Du Chesne à partir de 18h.

du 15 juin au 13 juillet : retransmission des matchs de la coupe du monde sur grand écran.

20 et 21 juin à 20h30 : Spectacle ADRM.

22 juin 2014 à 17h : Concert de fin d'année de l'école de musique au Lycée Léonard de Vinci.

26 juin à 19h30 : Fête du karaté club.

27 et 28 juin : Spectacle école de danse municipal à Marly-la-Ville.

29 juin à 12h30 : Fête du tennis club.

3 septembre : Messe à l'occasion du centenaire de la mort de Charles Péguy, suivie d'une conférence.

6 septembre : Feu d'artifice.

7 septembre : Forum des associations.

7 septembre : le Diocèse de Beauvais organise un pèlerinage à Notre Dame de Montmélian.

DON DU SANG
9 novembre



Germain Buchet

Le 30 mars, vous avez placé l'équipe sortante en tête du scrutin, lui renouvelant votre confiance pour mener à bien la mutation que notre village va connaître dans les années à venir.

Nous avons expliqué les grands bouleversements : ceux de la Région Parisienne en particulier, ceux de la structure administrative de la France, sujets qui alimentent la presse en articles quotidiennement. Nous pouvons regretter ces changements, essayer de fuir la réalité ou la nier mais elle est là. La loi fondatrice de la recomposition date de 2010, elle a survécu au changement de la majorité à la tête du pays.

Notre tâche est rude mais nous sommes déterminés à la mener à bien, dans un esprit de rassemblement, pour dépasser les clivages qui sont apparus lors de la campagne électorale, campagne qui, il faut le reconnaître, n'a pas toujours été très citoyenne. Je pense aux lettres anonymes entre autres. La loi a voulu une opposition dans chaque commune, nous respectons la loi mais la réciproque doit être vraie, j'espère que ce sera le cas.

Je termine en rendant hommage à celles et ceux qui nous ont quittés après des années passées au service de la commune. Qu'ils soient assurés de notre reconnaissance et animés du sentiment d'avoir accompli leur devoir d'élu.

Amicalement
Le Maire

Pensée du jour

«Le devoir ne consiste pas à faire grand, mais à faire ce que l'on a à faire. »

Alexis Carrel

Conseil municipal

Compte rendu du lundi 3 février 2014

Présents : Mesdames Michèle CAQUIN, Patricia FROISSART, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Djamila LASRI, Danie PHELIZON.

Messieurs Germain BUCHET, Xavier BELAIR, Stéphane MOURET, Jean-Marc SERGENT, Xavier TERRADE, Bernard THOISON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents non excusés : Valérie BENATAR, Toufik BENCHABA, Dominique COGNARD, Patrick DUPONT, Laure GIULIOLI, Sophie MAGUER, Laurence PICHEAU, Jean-Claude RENOTTE.

Pouvoir : Viviane BERNIER à Michèle CAQUIN.

Secrétaire de séance : Djamila LASRI.

Ouverture de séance : 20H45.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2013.

Aucune remarque n'ayant été soulevée, il convient de l'approuver et de le signer.

2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2013.

Aucune remarque n'ayant été soulevée, il convient de l'approuver et de le signer.

RESSOURCES HUMAINES

3) Création / suppression de poste (filière médico-social).

Au multi-accueil, filière Médico-social, un agent remplit les conditions administratives pour un avancement de grade et ses qualités professionnelles nous permettent de le nommer « éducateur principal jeunes enfants ».

Il est donc décidé de :

- Supprimer un poste de « éducateur jeunes enfants ».

Approuvé à l'unanimité

- Créer un poste de « éducateur principal jeunes enfants ».

Approuvé à l'unanimité

4) Indemnité du percepteur.

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer afin d'attribuer au percepteur une indemnité annuelle fixée à 785.81 € brut, 716.18 € net, qui correspond à ses missions de conseils. Cette indemnité est calculée en fonction de notre budget.

Approuvé à l'unanimité

5) Contrat groupe assurance du personnel.

La loi du 26 janvier 1984 prévoit que les centres de gestion peuvent souscrire, pour le compte des collectivités de leur ressort qui le souhaitent, des contrats-groupe d'assurance les garantissant contre les risques financiers statutaires supportés par elles en raison de l'absentéisme de leurs agents (maladies ordinaires, maternité, décès, accident de service, longue maladie/longue durée).

Un contrat-groupe d'assurance statutaire a été souscrit par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne le 1^{er} janvier 1992 et est remis en concurrence depuis, tous les trois ans. Le contrat-groupe actuel du centre de gestion arrivant à échéance au 31 décembre 2014, il a été procédé à la mise en concurrence du marché. Le nouveau contrat-groupe prend effet le 1^{er} janvier 2015 pour une durée de quatre ans soit jusqu'au 31 décembre 2018.

Le contrat-groupe permet aux collectivités adhérentes, dans un esprit de mutualisation des risques, d'assurer leurs obligations statutaires, et de bénéficier de conseil dans le domaine de la prévention de l'absentéisme.

Concernant les taux de cotisation, ceux-ci nous seront soumis avant la signature d'adhésion au contrat-groupe.

Nous autorisons M. le Maire à se joindre à la procédure de renégociation de ce contrat.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES

6) Classe de découvertes.

Cette année 28 enfants de la classe de M. DULIEU vont partir en classe de découvertes à Chédigny (37) du 31 mars au 3 avril avec Cap Monde. Le thème sera le patrimoine des châteaux de la Loire. Le coût par enfant est de 297 €, la gratuité étant accordée à l'enseignant.

La moitié du prix par enfant est à la charge des parents soit une recette de : 28 x 148.50 € = 4 158.00 € à inscrire à l'article 7068/Chap. 70

Nous devons donc inscrire à l'article 6042/Chap. 011 la somme de 8 316 € au budget primitif 2014.

Approuvé à l'unanimité

Aucun animateur ne sera du voyage. Néanmoins nous devons prévoir « l'indemnité instituteur » de 24 € par jour pour l'enseignant.

Approuvé à l'unanimité

7) Demande de subventions 2014 (fonds scolaire).

Des travaux d'entretien de bâtiments vont avoir lieu dans l'école comme chaque année et nous pouvons prétendre à une subvention départementale dans le cadre du fonds scolaire, pouvant représenter 15 à 25 % du montant des travaux. Le Conseil Municipal autorise donc M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Approuvé à l'unanimité

8) Signature de la convention « nouvelle étoile ».

A la demande de la Commune, et ce depuis plusieurs années, l'association « la nouvelle étoile » s'engage à mettre à disposition des assistantes maternelles de Saint-Witz un service d'accueil animé par une éducatrice de jeunes enfants qui les soutient et les professionnalise.

Ces rencontres ont lieu au Chalet des Vosges et le coût pour la Commune est de 7 978.80 € par an. Nous renouvelons cette convention.

Approuvé à l'unanimité

URBANISME

9) Convention de délégation avec la Communauté d'Agglomération de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

La CARPF a créé un service d'urbanisme pour instruire les dossiers à la place de la DDT. Un agent du CIG a été recruté pour gérer ce service et d'autres recrutements sont en cours.

Nous allons donc déléguer à la Communauté d'Agglomération l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à partir du 15/02/2014. Pour cela nous devons signer une convention.

Approuvé à la majorité

1 abstention : M. Sergent

MARCHES PUBLICS

10) Nettoyage des bâtiments communaux.

Un marché a été lancé au mois de décembre pour remplacer la société NOVASOL qui a en charge le nettoyage des bâtiments et avec laquelle nous avons des problèmes récurrents.

Ce marché concerne uniquement le lot 1 (nettoyage des bâtiments communaux). Le lot 2 (vitrierie) est toujours en cours. Ce dernier est confié à la société SRIM et arrivera à échéance le 13/02/2016.

Les sociétés avaient jusqu'au 06/01/2014 à 12 heures pour se porter candidates. Cinq sociétés ont postulé.

La CAO (Commission d'Appel d'Offres) s'est réunie vendredi 31 janvier dernier et après l'analyse effectuée par Mr PORCU (directeur des marchés publics de la Communauté d'Agglomération de Roissy), c'est la société SFN qui remporte le marché pour un montant annuel de 91 587.60 € TTC et 76 323.00 € HT et 4 522.25 heures /an, pour un contrat d'un an reconductible 3 fois. Cette société est domiciliée à Paris 12^e.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à notifier le marché.

Approuvé à l'unanimité

11) Scénographie.

Un marché à procédure adaptée (MAPA) a été passé au mois de décembre pour trouver un prestataire pour la réalisation d'équipements scénographiques pour la salle de spectacle du Centre Multi activités.

Les candidats avaient jusqu'au 06/01/2014 pour répondre.

Nous avons eu 3 offres qui ont été présentées à la CAO du vendredi 31/01 dernier, bien que la procédure ne l'imposât pas.

La société qui remporte le marché est la société « Atelier Audiovisuel » située à Lyon pour un montant de 28 800 € HT soit 34 560 € TTC, pour un contrat d'un an, reconductible 3 fois.

Le Conseil autorise la signature de l'acte d'engagement.

Approuvé à l'unanimité

12) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

Il s'agit de trouver un successeur à la société CTR avec laquelle nous avons signé un contrat de gré à gré en 2011. Désormais, et compte tenu des montants, nous avons lancé un marché de mise en concurrence. Les candidats ont jusqu'au 10/02 prochain pour répondre à l'offre.

AFFAIRES GENERALES**13) Fusion du SIERVOM et du SIAH.**

Le SIERVOM de Moisselles (Syndicat Intercommunal d'études et de Réalisation à Vocation Multiple de la région de Moisselles) doit être dissout par ar-

rêté préfectoral du 11/11/2011. Le Préfet du Val d'Oise, par lettre du 24/07/2013 a proposé au Président du SIRVOM de fusionner avec le SIAH. Les actifs et les réseaux d'assainissement seront donc repris par le SIAH. Les deux syndicats seront fusionnés à compter du 01/01/2015 et ainsi les communes d'Attainville, Baillet-en-France, Bouffémont, Moisselles, Montsoult et Villaine-sous-Bois seront intégrées au SIAH. Nous aurons à délibérer ultérieurement sur les nouveaux statuts.

Le Conseil acte cette fusion.

Approuvé à l'unanimité

DIVERS**14) Dérogation au tarif Communauté de Commune.**

Depuis la municipalisation de l'école de musique, le tarif Communauté de Commune ne doit être appliqué qu'aux habitants de la Communauté d'Agglomération. Hors, l'habitude avait été prise d'appliquer ce tarif préférentiel à 2 familles résidant dans le département de l'Oise mais dont un membre exerce une activité dans notre commune.

Le Conseil donne son accord et valide ces tarifs auprès de la Trésorerie pour l'année scolaire en cours.

Approuvé à l'unanimité

15) P.L.U.

Nous devons signer un avenant avec M. VINEY afin qu'il puisse continuer à travailler sur l'élabo-

ration du P.L.U., affiner les préconisations et réviser le PADD (Plan d'Aménagement du Développement Durable)

Le montant est de 7 440 € TTC pour la reprise du dossier (6 mois).

Des options nous sont proposées en fonction de nos besoins :

- cahier de recommandations architecturales : 850 €
- panneaux d'exposition : 200 €
- réunion de travail supplémentaire : 195 €
- réunion publique : 280 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour signer l'avenant.

Approuvé à l'unanimité

16) LIDL.

Nous avons accordé le 24/04/2012 un permis de construire initial autorisant la Société LIDL à édifier un magasin au 22 rue de la Ferme Saint Ladre. Le 18/10/2013, un permis de construire modificatif a été accordé pour une extension, une modification de surfaces intérieures et la suppression de 2 places de parking. Or, deux jours avant la vente du terrain, nous avons reçu la lettre d'un avocat (Cabinet ADAMAS) missionné par la société SCI PERCIER dont les locaux se situent juste derrière le projet LIDL. Ils soutiennent que l'arrêté est en contradiction avec le classement ICPE (Installations Classées Protection Environnement) de leurs locaux. Nous rappelons que c'est la DDT qui instruit nos permis, que nous n'avions pas

connaissance du classement ICPE des locaux car ceux-ci ne figuraient pas dans « le porté à connaissance » délivré par les Services de l'Etat.

Or, comme M. le Maire est signataire des permis de construire, c'est à nous de répondre devant les tribunaux. Nous avons donc engagé un avocat du cabinet Henri ABECASIS pour nous défendre dans cette affaire, le CIG n'en ayant pas de disponible dans les délais impartis. Pour le moment les honoraires s'élèvent à 5 965.28 € et nous attendons une prochaine facture d'honoraires de 2 600 €.

Approuvé à l'unanimité

17) Salon artistique.

Le 11^e salon artistique se tiendra du 07 au 09/02, avec, pour la première fois cette année une petite conférence sur la défrichage des œuvres d'arts adressée plus particulièrement aux entreprises.

INFORMATIONS

- Programme de logements : les pénalités dues pour la carence de logements sociaux s'élèvent à 85 933.10 €, ce qui correspond à 5% du budget de fonctionnement.
- Fiche signalétique 2013.

La séance est levée à 22h40.
Saint-Witz, le 3 février 2014.

Le Maire,
Germain Buchet

Conseil municipal

Compte rendu du lundi 10 mars 2014

Présents : Mesdames Viviane BERNIER, Michèle CAQUIN, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Djamilia LASRI, Danie PHELIZON;

Messieurs Germain BUCHET, Xavier BELAIR, Stéphane MOURET, Jean-Claude RENOTTE, Jean-Marc SERGENT, Richard ZADROS.

Absents : Valérie BENATAR, Toufik BENCHAÏBA, Dominique COGNARD, Laure GIULIOLI, Laurence COUSIN-PICHEAU, Patrick DUPONT, Xavier TERRADE, Bernard THOISON.

Pouvoir : Patricia FROISSART à Michèle CAQUIN
Sophie MAGUER à Fabienne GRU
Joël VANDERSTIGEL à Richard ZADROS

Secrétaire de séance : Fabienne GRU.

Ouverture de séance : 20H45.

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 03/02/2014.

Aucune remarque n'ayant été soulevée il convient d'approuver le compte-rendu et de le signer.

FINANCES

2) M14 : Budget communal.

a - Vote du Compte Administratif 2013

Le maire adjoint chargé des finances présente le compte administratif 2013 après quelques explications pour une meilleure compréhension.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Réalisation	Chapitre	Réalisation
011 charges à caractère général	1 496 363,76	013 atténuations des charges	161 029,75
012 charges de personnel	2 085 722,91	70 produits des services	374 761,51
65 autres charges	258 308,81	73 impôts et taxes	3 482 897,91
66 charges financières	32 356,01	74 dotations et participation	456 251,58
67 charges exceptionnelles	1 802,40	75 autres produits	25 675,74
68 amortissements et provisions	7 846,30	76 produits financiers	24,84
014 atténuations de produits	136 563	77 produits exceptionnels	6 832,76
TOTAL	4 018 963,19	TOTAL	4 507 474,09

Soit un excédent de fonctionnement de 488 510,90 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Réalisation	Chapitre	Réalisation
16 dépenses financières	76 511,50	13 subventions d'investissement	19 846,56
20 acquisitions incorporelles	35 368,11	70 produits des services	709 746,38
21 acquisitions corporelles	639 350,45	042 opérations d'ordre	7 846,30
23 travaux en cours	52 127,78		
TOTAL	803 357,84	TOTAL	737 439,24

Les résultats sont les suivants :

- Fonctionnement :
 - Dépenses de fonctionnement = 4 018 963,19 €
 - Recettes de fonctionnement = 4 507 474,09 €

Soit un excédent de fonctionnement de 488 510,90 €

- Investissement :
 - Dépenses d'investissement = 803 357,84 €
 - Recettes d'investissement = 737 439,24 €

Soit un déficit d'investissement de 65 918,60 € pour l'exercice 2013

Cet excédent vient s'additionner au déficit cumulé de 2013 s'élevant à 361 873,62 €. Nous obtenons donc un déficit cumulé d'investissement de 427 792,22 € à inscrire au budget primitif 2014.

M. Germain Buchet sort de la salle. Le conseil municipal approuve ces résultats sous la présidence de Fabienne GRU.

Approuvé à la majorité
1 contre : M. Sergent

b - Vote du compte de gestion du percepteur 2013

Le compte de gestion du percepteur étant en concordance avec le compte administratif 2013, il est approuvé par le Conseil Municipal.

Approuvé à la majorité
1 abstention : M. Sergent

c - Affectation des résultats de 2013 au budget primitif 2014.

Le déficit cumulé de 427 792,22 € sera reporté en dépense d'investissement à l'article 001 au budget primitif 2014.

L'excédent de fonctionnement de : 488 510,90 € sera affecté en recette d'investissement à l'article 1068 au budget primitif 2014.

Approuvé à la majorité
1 abstention : M. Sergent

d - Vote des taux 2014

Il n'est pas prévu de hausse d'impôt pour cette année. Les taux restent donc les suivants :

Le taux de la taxe d'habitation reste fixé à 10,17 %

Le taux de la taxe sur le foncier bâti à 13,55%

Le taux de la taxe sur le foncier à 105,89%

Le Conseil Municipal approuve ces taux.

Approuvé à la majorité
1 abstention : M. Sergent

e - Vote du budget primitif 2014

Après une présentation détaillée chapitre par chapitre et les explications fournies en fonction des questions posées sur certains postes du budget primitif, les montants soumis au vote sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Réalisation	Chapitre	Réalisation
011 charges à caractère général	1 462 500	70 produits des services	350 500
012 charges de personnel	2 107 773	73 impôts et taxes	3 480 757
65 autres charges	262 601	74 dotations et participation	456 076
66 charges financières	31 176	75 autres produits	26 400
67 charges exceptionnelles	12 120	76 produits financiers	25
042 amortissements	8 000	77 produits exceptionnels	6 800
014 atténuations des produits	188 258		
023 autofinancements	413 630	013 atténuations des charges	165 500
TOTAL	4 486 058	TOTAL	4 486 058

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Réalisation	Chapitre	Réalisation
001 déficit annuel	427 792,22	021 autofinancements reportés	413 630
20 immobilisations incorporelles	50 850	10 recettes financières	135 465,10
21 immobilisations corporelles	464 435	1068 excédents de financement	488 510,90
23 immobilisations en cours	655 390	13 subventions d'investissement	601 032
16 emprunts et dettes assimilées	79 670,78	024 produits de cession de terrain	31 500
		040 amortissements	8 000
TOTAL	1 678 138	TOTAL	1 678 138

Approuvé à la majorité

1 abstention : M. Sergent

3) M 49 Budget Eau et Assainissement

a - Vote du Compte Administratif 2013

Le maire adjoint chargé des finances présente le compte administratif 2013 après quelques explications pour une meilleure compréhension.

Les résultats sont les suivants :

- Exploitation :
 - Dépenses d'exploitation = 5 563,57 €
 - Recettes d'exploitation = 22 611,57 €

Soit un excédent d'exploitation 2013 de 17 048 €.

- Investissement :
 - Dépenses d'investissement = 53 467,99 €
 - Recettes d'investissement = 109 127,72 €

Soit un excédent d'investissement 2013 de 55 659,73 €.

Cet excédent vient réduire le déficit d'investissement cumulé 2013 s'élevant à 39 337,29 €, ce qui porte à 16 322,44 € l'excédent d'investissement cumulé à inscrire au budget primitif 2014 à l'article 001.

Au 1^{er} janvier 2014, nous avons établi un transfert de compétence au SICTEUB. Nous devons ainsi transférer, 13,51% de notre excédent cumulé d'investissement (2 205,16) et 13,51% de notre excédent d'exploitation (2 303,18).

Approuvé à l'unanimité

Les résultats sont donc affectés ainsi :

- L'excédent d'exploitation de 14 744,82 € est affecté à l'article 1068 pour financer nos investissements,
- L'excédent d'investissement de 14 117,28 € est affecté à l'article 001 pour financer nos investissements.

Nous reversons au SICTEUB les excédents suivants :

- Excédent d'exploitation : 2 303,18 €
- Excédent d'investissement annuel : 2 205,16 €

Approuvé à l'unanimitéb - Vote du Compte de Gestion du percepteur 2013

Le compte de gestion du percepteur étant en concordance avec le compte administratif 2013, le Conseil Municipal l'approuve sous la présidence de Fabienne GRU.

Approuvé à l'unanimité

c - Vote du Budget Primitif 2014

Après une présentation détaillée chapitre par chapitre et les explications fournies en fonction des questions posées sur certains postes du budget primitif, les montants soumis au vote du Conseil Municipal sont les suivants :

EXPLOITATION

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Réalisation	Chapitre	Réalisation
001 charges à caractère général	12 043,94	002 reports de fonctionnement	2 303,18
68 amortissements et provisions	5 265,37	70 produits des services	32 170
67 charges exceptionnelles	2 303,18	75 autres produits	900
023 autofinancements	19 520,53	77 produits exceptionnels	3 759,84
TOTAL	39 133,02	TOTAL	39 133,02

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Réalisation	Chapitre	Réalisation
1068 excédent de fonctionnement	2 205,16	001 déficit annuel	14 117,28
1040 amortissement	3 759,84	021 immobilisations corporelles	19 520,53
20 immobilisations incorporelles	7 800	10 recettes financières	14 861,82
23 immobilisations en cours	20 000	28 amortissement des immobilisations	5 265,37
21 immobilisations corporelles	20 000		
TOTAL	53 765	TOTAL	53 765

Le Conseil approuve chapitre par chapitre cette proposition.

Approuvé à l'unanimité

4) Centimes syndicaux du SIAH

Comme chaque année, nous devons approuver les centimes syndicaux du SIAH pour l'exercice 2014. Ce versement permet de financer des ouvrages d'eaux pluviales et les frais de fonctionnement.

Le montant est fixé par le Conseil Syndical du SIAH et est proportionnel au nombre d'habitants de chaque commune.

Pour Saint-Witz, avec 2 673 habitants, il s'élève à 85 640 €. Ce montant est fiscalisé depuis plusieurs années. (Pour info, le montant total des centimes syndicaux de 2014 = 7 924 754 €).

Approuvé à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

5) Statuts de la CARPF

La CARPF a initialement situé son siège à Roissy-en-France. Le fort développement économique et l'entrée de Goussainville impliquent naturellement un recentrage.

Ainsi, la Communauté, lors de son conseil communauté du 23/01/2014, a modifié l'article 4 de ses statuts comme suit : « le siège de la CARPF est situé à Louvres, rue Paul Bruel, 95 380 (Parc du Château).

Le Conseil Municipal approuve ce changement statutaire.

**Approuvé à la majorité
1 contre : M. Sergent**

DIVERS

6) Vente de terrain

La vente d'une partie d'un terrain communal cadastré B 895 à un administré, avait été approuvée lors du conseil municipal du 14/11/2013 (délibération 84/13).

M. le Maire propose, comme la loi l'y autorise, d'une part parce que ce terrain avait été rétrocédé par les propriétaires gracieusement à la commune il y a plusieurs années, d'autre part, la vente de ce terrain à un tarif minoré de 10% par rapport à l'estimation des services des domaines.

Le Conseil Municipal autorise la vente.

Approuvé à l'unanimité

- M. le Maire précise que le vote du budget prévisionnel peut tout à fait s'effectuer avant les élections. Sachant que ce budget peut être modifié par un budget supplémentaire ou une décision modificative à tout moment.

- M. le Maire fait état d'un courrier qu'il a adressé à M. le Préfet en réponse à l'obligation faite à la commune de s'acquitter de la somme de 85 933,10 € en compen-

sation du manque de logements sociaux, ceci en application des dispositions de l'article 55 de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain. En effet, la loi exige 25% de logements locatifs sociaux, à défaut il y a une pénalité.

Dans son courrier, M. le Maire dit son refus de payer cette somme, la commune étant déjà soumise au Fonds de Solidarité d'Ile de France. De plus, il explique qu'un projet de ce type figurait dans le Plan Local d'Urbanisme qui a été retoqué par les services de la Préfecture.

M. le Maire examine les recours possibles.

- Enfin, M. le Maire remercie ses adjoints et conseillers pour le travail qu'ils ont effectué à ses côtés durant ces 6 dernières années.

La séance est levée à 23h00.
Saint-Witz, le 10 mars 2014.

**Le Maire,
Germain Buchet**

Conseil municipal

Compte rendu du samedi 5 avril 2014

Présents : Germain BUCHET, Viviane BERNIER, Marion BERTSON-GEANT, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Marie-Hélène HOFFER, Djamil LASRI, Lucie LE PAGE, Xavier BELAIR, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Emmanuel FLINOIS, Stéphane MOURET, Emmanuel PETIOT, Xavier TERRADE, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents : Muriel HURTIS.

Secrétaire de séance : Véronique Aydogan.

Ouverture de séance : 9H30.

1) Election du Maire, de ses adjoints et conseillers. - Le Maire

Rappels de quelques règles :

- Le Maire doit être élu parmi tous les membres du présent Conseil Municipal,
- Les 23 sièges doivent être pourvus mais le quorum suffit pour procéder au vote. Les pouvoirs sont possibles.
- L'élection du Maire s'effectue sous la présidence du doyen du Conseil. La nomination de 2 assesseurs est obligatoire. Après sa nomination, le Maire prend alors la présidence.
- Véronique Aydogan, directrice des services, peut prendre le secrétariat de cette première séance.
- L'élection doit se faire au scrutin secret et à la majorité absolue.
- Il peut avoir jusqu'à 3 tours du scrutin, si la majorité absolue n'est pas atteinte. Au 3^{ème} tour, la majorité relative suffit.
- La majorité absolue ne se calcule pas sur l'effectif légal du Conseil Municipal (23), mais par rapport aux suffrages exprimés, les bulletins nuls et blancs en étant exclus.
- L'enveloppe et l'isoloir ne sont pas obligatoires.

Avant de procéder au vote, M. Buchet demande s'il y a d'autres candidatures. En l'absence d'autre candidat, le Conseil procède à l'élection sous la Présidence de M. Vanderstigel. Le dépouillement est effectué par 2 assesseurs : MM. Duputel et Petiot.

A l'issue du vote, M. Buchet est élu Maire avec 17 voix pour et 5 bulletins blancs. Il prend la présidence de la séance pour procéder à l'élection des 6 Maires adjoints.

Approuvé à la majorité

- Les Maires adjoints

- Leur nombre maximum est de 6 (30% du Conseil Municipal)
- Le vote a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue.

A l'issue du vote sont élus avec 19 voix pour et 3 votes blancs

- 1^{er} adjoint :

Mme Fabienne GRU

- 2^e adjoint :

M. Xavier BELAIR

- 3^e adjoint :

Mme Michèle CAQUIN

- 4^e adjoint :

M. Frédéric VANÇON

- 5^e adjoint :

Mme Chantal DELGADO

- 6^e adjoint :

M. Richard ZADROS

La parité est obligatoire, mais pas forcément dans un ordre alterné.

Approuvé à la majorité

- Les Conseillers municipaux

Ils sont inscrits dans l'ordre de présentation de la liste des élections. Les derniers postes devant être successivement attribués aux élus des listes adverses en fonction des nombres de sièges et des résultats obtenus lors des élections.

Les votes sont consignés dans le PV signé par tous les membres présents. Ce dernier sera transmis au Préfet.

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage, sur la porte de la mairie.

2) Composition des commissions obligatoires.

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Objet : intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics (appel d'offres, marché négocié).

M. le Maire, ou son représentant, est Président de droit.

Tous les membres sont issus du Conseil municipal.

Un adjoint délégué, chargé du dossier, peut également siéger.

Membres titulaires

Richard ZADROS

Lucie LE PAGE

Marion BERTSON-GEANT

Membres suppléants

Joël VANDERSTIGEL

Michèle CAQUIN

Le responsable de la trésorerie ainsi que celui de la DDPP (direction départementale de la protection des populations) doivent être conviés à cette commission, leur voix étant purement consultative.

Commission Communale des Impôts Directs :

les membres de cette commission seront désignés, parmi une liste de contribuables proposée par le Conseil, par le directeur départemental des finances publiques, pour la période du présent mandat du Conseil municipal.

3) Nomination des délégués et suppléants pour représenter la commune dans les réunions.

- Les Syndicats intercommunaux

SICTEUB : Syndicat Intercommunal pour la Collecte et la Traitement des Eaux Usées dans le Bassin de la Thève et de l'Ysieux
Siège : RD 922 - 95270 Asnières-sur-Oise

Objet : Traitement des eaux usées

DELEGUES

Titulaires

Richard ZADROS

Michel BACCHIANI

Suppléants

Emmanuel FLINOIS

Fabienne GRU

SIECAO : Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise

Siège : RD 922 - 95270 Asnières-sur-Oise

Objet : Fourniture en eau potable

DELEGUES

Titulaires

Richard ZADROS

Michel BACCHIANI

Suppléants

Emmanuel FLINOIS

Fabienne GRU

SIABY : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Ysieux

Siège : RD 922 - 95270 Asnières-sur-Oise

Objet : Traitement des eaux pluviales

DELEGUES

Titulaires

Richard ZADROS

Michel BACCHIANI

Suppléants

Emmanuel FLINOIS

Fabienne GRU

PIR : syndicat intercommunal pour l'étude, la réalisation et la gestion d'un parc de stationnement à la gare de Survilliers / Fosses

Siège : Mairie de Fosses

Objet : Gestion du parking de la gare de Fosses

DELEGUES

Emmanuel PETIOT

Frédéric VANÇON

SIAH : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la vallée du Croult et du Petit Rosne

Siège : rue de l'Eau et des Enfants - 95500 Bonneuil-en-France

Objet : Assainissement des eaux usées et pluviales

DELEGUES

Titulaires

Germain BUCHET
Michel BACCHIANI

Suppléants

Xavier BELAIR
Marie-Hélène DAUPTAIN

SMDEGTVO : Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise

Siège : 38, rue de la Coutellerie – 95300 Pontoise

Objet : tous les travaux de ces réseaux.

DELEGUES

Titulaires

Joël VANDERSTIGEL

Suppléants

Richard ZADROS

SIEVO : étude du SCoT

Siège : Communauté d'agglomération - Louvres

Objet : vise à contrôler la croissance urbaine et démographique ainsi que l'utilisation de l'espace, tout en garantissant le rayonnement international de la région.

DELEGUES

Titulaires

Stéphane MOURET
Germain BUCHET

Suppléants

Joël VANDERSTIGEL
Xavier BELAIR

SITRARIVE : Syndicat d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève, de la Nouvelle Thève, du Ru Saint-Martin et de leurs affluents

Siège : Mairie de Lamorlaye

Objet : Entretien des affluents de la Thève.

DELEGUES

Titulaires

Germain BUCHET
Jean-Michel DEBCZAK

Suppléants

Frédéric VANÇON

- Commission Communale d'Action Sociale

CCAS, transports, culture et information

Président, membre de droit : M. BUCHET

1^{er} membre du CM :

Chantal DELGADO

2^e membre du CM :

Viviane BERNIER

3^e membre du CM :

Lucie LE PAGE

4^e membre du CM

Marion BERTSON-GEANT

1 représentant les associations de personnes âgées

1 représentant de l'UDAF :

Danie PHELIZON

1 représentant des personnes handicapées

1 représentant d'une association de lutte contre l'exclusion

- Les Commissions municipales : présidées par M. le Maire

Commission finances / personnel communal :

Fabienne GRU

Membres : Richard ZADROS, Frédéric VANÇON, Michèle CAQUIN, Stéphane MOURET, Dominique GRIS, Xavier BELAIR, Emmanuel PETIOT, Emmanuel FLINOIS, David DUPUTEL

Commission environnement / urbanisme / voirie/ bâtiments communaux :

Richard ZADROS

Membres : Joël VANDERSTIGEL, Stéphane MOURET, Dominique GRIS, Frédéric VANÇON, Fabienne GRU, Lucie LE PAGE, Jean-Michel DEBCZAK, Marie-Hélène DAUPTAIN, David DUPUTEL

Commission école primaire / petite enfance / périscolaire / centre de loisirs :

Michèle CAQUIN

Membres : Viviane BERNIER, Lucie LE PAGE, Fabienne GRU, Thibaut FERTE, Mme HURTIS, Emmanuel PETIOT, Marie-Hélène HOFFER, Marion BERTSON-GEANT, Xavier TERRADE, Marie-Hélène DAUPTAIN

Commission sécurité / animation / événements :

Frédéric VANÇON

Membres : Michèle CAQUIN, Viviane BERNIER, Fabienne GRU, Lucie LE PAGE, Xavier BELAIR, Xavier TERRADE, David DUPUTEL, Dominique GRIS

Commission jeunesse et sports / relations associations / gestion des salles :

Xavier BELAIR

Membres : Frédéric VANÇON,

Emmanuel PETIOT, Thibaut FERTE, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Viviane BERNIER, Muriel HURTIS, Djamila LASRI, Marion BERTSON-GEANT, Emmanuel FLINOIS

Commission listes électorales :

2 membres du CM :

Fabienne GRU

Lucie LE PAGE

3 membres hors CM

1 délégué du Préfet

1 délégué du Tribunal

Conseils d'Administration : du collège Françoise DOLTO et du lycée Léonard de VINCI

DELEGUES

Titulaires

Emmanuel PETIOT

Michèle CAQUIN

Suppléants

Xavier BELAIR

Marie-Hélène HOFFER

Marion BERTSON-GEANT

4) Délégations d'attributions

- Du Conseil municipal au Maire

Selon l'article L2122-22 du CGCT, le Conseil municipal peut déléguer, par délibération, une partie de ses attributions au Maire afin de permettre une gestion plus aisée dans les affaires de la Commune.

Les décisions seront consignées dans un registre réservé à cet effet et feront l'objet des mêmes mesures de publicité qu'une délibération.

Le Maire a obligation, à chaque ouverture de séance du Conseil municipal, d'informer les membres des décisions prises entre chaque réunion.

Les délégations concernent les points suivants :

Article L2122-22 Modifié par LOI n°2014-58 du 27 janvier 2014 - art. 92

Le Maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés commu-

nales utilisées par les services publics municipaux ;

2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes

7° De créer les régies comparables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

09° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliéna-

tion d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis préalable aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

21° D'exercer, au nom de la commune et dans les condi-

tions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme ;

22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Approuvé à la majorité

1 votre contre : Mme Berson-Geant

1 abstention : M. Duputel

- Délégations accordées par le Maire aux Adjoints

Les délégations sont accordées par le Maire aux Maires adjoints. Certains conseillers municipaux peuvent également en avoir.

Le contrôle de ces missions s'effectue toujours sous la responsabilité du Maire.

1^{er} adjoint

Fabienne GRU : Finances / personnel communal

2^e adjoint

Xavier BELAIR : Jeunesse et sports / relations associations / gestion des salles

3^e adjoint

Michèle CAQUIN : Ecole primaire / petite enfance / périscolaire / centre de loisirs

4^e adjoint

Frédéric VANÇON : Sécurité / animation / événements

5^e adjoint

Chantal DELGADO : CCAS / transport / culture / information

6^e adjoint

Richard ZADROS : Environnement / urbanisme / bâtiments communaux

Ces délégations seront dématérialisées par un arrêté municipal qui sera consigné dans le registre des arrêtés.

Approuvé à l'unanimité

- Délégations du Maire à la DGS

Mme Véronique Aydogan est officiellement nommée sur le cadre d'emploi de directeur général des services. Ainsi, elle peut en l'absence de M. le Maire, et par délégation et acceptation du Conseil, municipal, signer les documents suivants en cas d'urgence :

- Les photocopies certifiées conformes,
- Les courriers suite aux demandes d'emploi,
- Les certificats d'affichages,
- Les courriers et notes de service destinés aux agents,
- Les convocations aux Conseils municipaux, Commissions et bureaux municipaux,
- Légalisation de signature.

Il est bien entendu que la signature de tout acte administratif officiel (arrêté et délibération) ainsi que la totalité des actes d'Etat civil restent à la charge du Maire, en tant que représentant du Préfet.

Il en est de même pour les documents comptables tels que les bordereaux de mandat, les mandats, les contrats et les pièces constituant un marché public, M. le Maire étant le représentant du Trésorier.

Approuvé à l'unanimité

5) Indemnités du Maire et des adjoints.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (Art L21-22-23 à L212324-1) fixe le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions du Maire et celles d'adjoints.

Pour le Maire, le taux applicable est fixé à 43% de l'indice brut 1015 soit : 1634.64 € brut par mois.

Approuvé à l'unanimité

Pour les adjoints, le taux applicable est fixé à 16.5% de l'indice brut 1015 soit : 627.25 € brut par mois.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 11h15.
Saint-Witz, le 5 avril 2014.

Le Maire,
Germain Buchet

SAINT-WITZ - ELECTIONS MUNICIPALES 2014

1^{er} tour dimanche 23 mars 2014 - 2nd tour dimanche 30 mars 2014

	1 ^{er} tour			2 nd tour		
	% inscrits	% exprimés		% inscrits	% exprimés	
Inscrits	1962	100	-	1962	100	-
Votants	1272	64,8	-	1207	61,5	-
Abstentions	690	35,2	-	755	38,5	-
Blancs et nuls	43	2,2	-	15	0,7	-
Exprimés	1229	62,6	100	1192	60,8	100
J'aime St-Witz	613	-	49,9	661	-	55,4
St-Witz Autrement	276	-	22,5	318	-	26,7
Avenir Ensemble	223	-	18,1	213	-	17,9
St-Witz Demain*	117	-	9,5	-	-	-

* avec moins de 10 % des suffrages exprimés, pas de participation au 2nd tour

Résultats en sièges

(conseil municipal - 23 sièges à pourvoir) après application des modalités du scrutin :

J'aime St-Witz : 18 sièges
St-Witz Autrement : 3 sièges
Avenir Ensemble : 2 sièges

Résultats en sièges

(conseil communautaire - 3 sièges à pourvoir) après application des modalités du scrutin :

J'aime St-Witz : 3 sièges
St-Witz Autrement : 0 siège
Avenir Ensemble : 0 siège

Notre nouveau



Germain Buchet

Maire



Fabienne Gru

*1^{re} adjointe - Finances /
personnel communal*

Participe aussi aux commissions :
environnement / urbanisme / voirie /
bâtiments communaux
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
sécurité / animation / événements
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles
listes électorales



Xavier Belair

*2^e adjoint - Jeunesse et sports /
relations associations /
gestion des salles*

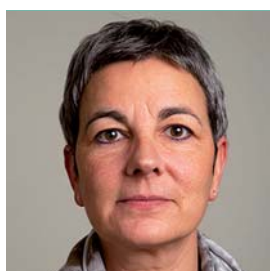
Participe aussi aux commissions :
finances / personnel communal
sécurité / animation / événements
conseils d'administration du collège
Françoise DOLTO et du lycée Léonard
de VINCI



Stéphane Mouret

Conseiller

Participe aux commissions :
finances / personnel communal
environnement / urbanisme / bâtiments
communaux



Dominique Gris

Conseillère

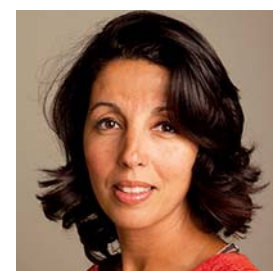
Participe aux commissions :
finances / personnel communal
Jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles
sécurité / animation / événements
environnement / urbanisme / bâtiments



Joël Vanderstigel

Conseiller

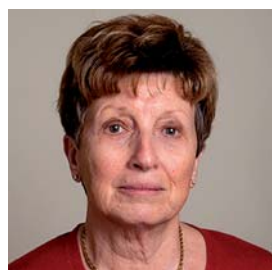
Participe aux commissions :
environnement / urbanisme / bâtiments
communaux



Djamila Lasri

Conseillère

Participe aux commissions :
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles



Viviane Bernier

Conseillère

Participe aux commissions :
centre communal d'action sociale /
transport / culture / information /
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
sécurité / animation / événements



Emmanuel Petiot

Conseiller

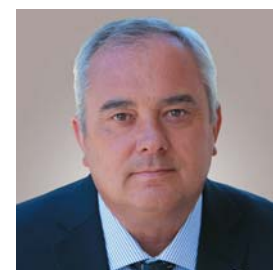
Participe aux commissions :
finances / personnel communal
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
conseils d'administration du collège
Françoise DOLTO et du lycée Léonard
de VINCI



Lucie Le Page

Conseillère

Participe aux commissions :
centre communal d'action sociale /
transport / culture / information /
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
sécurité / animation / événements
listes électorales
environnement / urbanisme / bâtiments
communaux



Jean-Michel Debczak

Conseiller

Participe aux commissions :
environnement / urbanisme / bâtiments
communaux

Conseil municipal



Michèle Caquin

*3^{ème} adjointe - Ecole primaire /
petite enfance / périscolaire /
centre de loisirs*

Participe aussi aux commissions :
CCAS/culture/information/transport
finances / personnel communal
sécurité / animation / événements
conseils d'administration du collège
Françoise DOLTO et du lycée Léonard
de VINCI



Frédéric Vançon

*4^e adjoint - Sécurité /
animation / événements*

Participe aussi aux commissions :
finances / personnel communal
environnement / urbanisme / voirie/
bâtiments communaux
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles



Chantal Delgado

*5^{ème} adjointe -
Centre communal d'action
sociale / transport / culture /
information*



Richard Zadros

*6^e adjoint - Environnement /
urbanisme / bâtiments
communaux*

Participe aussi aux commissions :
appel d'offres
finances / personnel communal



Marie-Hélène Hoffer

Conseillère

Participe aux commissions :
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
conseils d'administration du collège
Françoise DOLTO et du lycée Léonard
de VINCI



Xavier Terrade

Conseiller

Participe aux commissions :
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
sécurité / animation / événements



Thibaut Ferte

Conseiller

Participe aux commissions :
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles



Muriel Hurtis

Conseillère

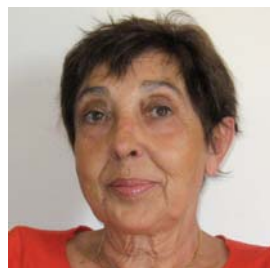
Participe aux commissions :
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs



Emmanuel Flinois

Conseiller

Participe aux commissions :
finances / personnel communal
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles



Marie-Hélène Dauplain

Conseillère

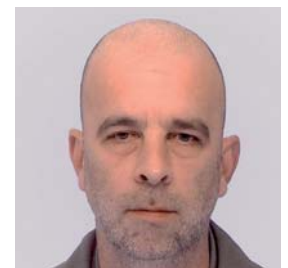
Participe aux commissions :
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
environnement / urbanisme / bâtiments
communaux



Marion Berson-Geant

Conseillère

Participe aux commissions :
centre communal d'action sociale /
transport / culture / information /
jeunesse et sports / relations
associations / gestion des salles
école primaire / petite enfance /
périscolaire / centre de loisirs
conseils d'administration du collège
Françoise DOLTO et du lycée Léonard
de VINCI



David Duputel

Conseiller

Participe aux commissions :
finances / personnel communal
sécurité / animation / événements
environnement / urbanisme / bâtiments
communaux

Commissions municipales

Le Maire préside l'ensemble des commissions.

COMMISSION ANIMATION/EVENEMENTS/SECURITE	
Responsable	
Frédéric VANÇON, Maire Adjoint	
Membres	
Michèle CAQUIN	Xavier BELAIR
Viviane BERNIER	Xavier TERRADE
Fabienne GRU	David DUPUTEL
Lucie LE PAGE	Dominique GRIS

COMMISSION C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE /TRANSPORTS/ CULTURE/INFORMATION	
Responsable	
Chantal DELGADO, Maire Adjoint	
Membres	
Viviane BERNIER	Marion BERTSON-GEANT
Lucie LE PAGE	Danie PHELIZON

COMMISSION ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE / CULTURE /PETITE ENFANCE / CENTRE DE LOISIRS	
Responsable	
Michèle CAQUIN, Maire Adjoint	
Membres	
Viviane BERNIER	Emmanuel PETIOT
Lucie LE PAGE	Marie-Hélène HOFFER
Fabienne GRU	Marion GEANT-BERTSON
Thibaut FERTE	Xavier TERRADE
Muriel HURTIS	Marie-Hélène DAUPTAIN

COMMISSION ENVIRONNEMENT/URBANISME/VOIRIE/ BATIMENTS COMMUNAUX	
Responsable	
Richard ZADROS, Maire Adjoint	
Membres	
Joël VANDERSTIGEL	Fabienne GRU
Stéphane MOURET	Lucie LE PAGE
Dominique GRIS	Jean-Michel DEBCZAK
Frédéric VANÇON	Marie-Hélène DAUPTAIN
	David DUPUTEL

COMMISSION FINANCES / PERSONNEL COMMUNAL	
Responsable	
Fabienne GRU, Maire Adjoint	
Membres	
Richard ZADROS	Dominique GRIS
Frédéric VANÇON	Xavier BELAIR
Michèle CAQUIN	Emmanuel PETIOT
Stéphane MOURET	Emmanuel FLINOIS
	David DUPUTEL

COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS / RELATIONS ASSOCIATIONS	
Responsable	
Xavier BELAIR, Maire Adjoint	
Membres	
Frédéric VANÇON	Viviane BERNIER
Emmanuel PETIOT	Muriel HURTIS
Thibaut FERTE	Djamila LASRI
Dominique GRIS	Marion GEANT-BERTSON
Fabienne GRU	Emmanuel FLINOIS

COMMISSION LISTES ELECTORALES	
Membres	
Fabienne GRU	Lucie LE PAGE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES CAO	
Objet : intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics (appels d'offres, marché négocié)	
Membres	Membres Suppléants
Richard ZADROS Lucie LE PAGE Marion BERTSON-GEANT	Joël VANDERSTIGEL Michèle CAQUIN

Syndicats Intercommunaux

Délégations

ETUDE DU SCOT (S.I.E.V.O)

Objet : Vise à contrôler la croissance urbaine et démographique ainsi que l'utilisation de l'espace, tout en garantissant le rayonnement international de la région.

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Stéphane MOURET Germain BUCHET	Joël VANDERSTIGEL Xavier BELAIR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DANS LE BASSIN DE LA THEVE ET DE L'YSIEUX (S.I.C.T.E.U.B)

Objet : Traitement des eaux usées - eaux pluviales en Zone Industrielle.

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Richard ZADROS Michel BACCHIANI	Emmanuel FLINOIS Fabienne GRU

SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA THEVE, DE LA VIEILLE THEVE, DE LA NOUVELLE THEVE, DU RU SAINT-MARTIN ET DE LEURS AFFLUENTS (S.I.T.R.A.R.I.V.E)

Objet : Entretien des affluents de la theve.

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Germain BUCHET Jean-Michel DEBCZAK	Frédéric VANÇON

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE LEONARD DE VINCI DE SAINT-WITZ ET DU COLLEGE FRANCOISE DOLTO DE MARLY LA VILLE

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Emmanuel PETIOT Michèle CAQUIN	Xavier BELAIR Marie-Hélène HOFFER Marion BERSON-GEANT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'YSIEUX (S.I.A.B.Y)

Objet : Traitement des eaux pluviales.

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Richard ZADROS Michel BACCHIANI	Emmanuel FLINOIS Fabienne GRU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIERES SUR OISE (S.I.E.C.C.A.O)

Objet : Raccordement en eau potable.

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Richard ZADROS Michel BACCHIANI	Emmanuel FLINOIS Fabienne GRU

SYNDICAT DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (S.I.A.H)

Objet : Assainissement eaux usées et pluviales.

DÉLÉGUÉS :

titulaires	suppléants
Germain BUCHET Michel BACCHIANI	Xavier BELAIR Marie-Hélène DAUPTAIN

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE, DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE

DÉLÉGUÉS :

titulaire	suppléant
Joël VANDERSTIGEL	Richard ZADROS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ETUDE, LA REALISATION ET LA GESTION D'UN PARC DE STATIONNEMENT A LA GARE DE SURVILLIERS / FOSSES (P.I.R)

Objet : Gestion du parking de la gare de Fosses.

DÉLÉGUÉS :

titulaires

Emmanuel PETIOT
Frédéric VANÇON

Conseil municipal

Compte rendu du mercredi 16 avril 2014

Présents : Germain BUCHET, Mesdames Marion BERTON-GEANT, Michèle CAQUIN, Chantal DELGADO, Djamila LASRI, Muriel HURTIS, Lucie LE PAGE,

Messieurs Xavier BELAIR, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Stéphane MOURET, Emmanuel PETIOT, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents : Marie-Hélène DAUPTAIN.

Pouvoir : Viviane BERNIER à Michel CAQUIN
Dominique GRIS à Lucie LE PAGE
Fabienne GRU à Chantal DELGADO
Marie-Hélène HOFFER à Frédéric VANÇON
Emmanuel FLINOIS à Jean-Michel DEBCZAK
Xavier TERRADE à Xavier BELAIR

Secrétaire de séance : Djamila LASRI.

Ouverture de séance : 20H54.

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2014.

Une précision est apportée concernant le point N° 20 des délégations accordées au Maire : « De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ». En effet, lors du dernier Conseil, le montant maximum n'avait pas été défini. Il est fixé à 200 000 €. Aucune autre remarque n'ayant été faite, le compte rendu est approuvé et signé.

2) Décisions du Maire.

Décision N° 2014/001 : Attribution du marché de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) à la société REFPAC-GPAC, domiciliée à Marcq-en-Barœul, pour une rémunération par pourcentage à la hauteur de 8% HT, soit 9.7% TTC.

FINANCES

3) Présentation informative du budget primitif 2014.

Monsieur le Maire a présenté dans sa totalité le budget primitif 2014, voté par le précédent Conseil municipal le 10 mars dernier. Chaque point (fonctionnement et investissement, dépenses de fonctionnement et recettes) a été expliqué et détaillé. Un dossier complet reprenant le budget principal

de l'exercice 2014 a été remis à chaque nouvel élu. M. le Maire précise qu'il est à la disposition de chacun, ainsi que Mme GRU, adjointe chargée des finances, pour tout complément d'informations.

4) Décision modificative au budget primitif 2014.

Lorsque le budget primitif 2014 a été voté, l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales (état 1259) pour 2014 n'avait pas été communiqué. Les recettes avaient donc été estimées sur la base de celles de l'an dernier.

Considérant le nouvel état 1259, nous devons effectuer les modifications suivantes :

Nous devons donc modifier le Budget ainsi pour respecter l'équilibre :

Chapitre 73 (impôts et taxes)
+ 1 024

Chapitre 74 (dotations et participations) : - 3 239

Chapitre 013 (atténuation des charges) : +2 215
= 0.00

Ces écritures ne modifient pas l'équilibre du Budget ni de l'autofinancement.

Approuvé à l'unanimité

M. le Maire revient sur les taux 2014 (taxes d'habitation, foncières sur les propriétés bâties ou non bâties) votés le 10/03 dernier. Malgré la décision modificative, le budget étant équilibré, il n'est donc pas nécessaire d'augmenter ces taux.

Approuvé à l'unanimité.

La délibération N° 18/14 reste donc applicable.

AFFAIRES GENERALES

5) Commissions municipales.

Commission des impôts : M. le Maire rappelle que les membres de cette commission sont choisis par le directeur départemental des finances publiques, parmi une liste de contribuables proposés par le Conseil Municipal. Ces contribuables doivent détenir des propriétés sur la commune de Saint Witz (maisons ou terres agricoles). Cette commission est composée de 10 membres titulaires et 10

membres suppléants. Le Conseil doit constituer cette liste afin de la soumettre à la Direction des Finances Publiques.

Lors du dernier Conseil municipal, les sièges des différentes commissions ont été attribués. Certaines places restent à pourvoir.

M. DEBCZAK a émis le souhait d'être délégué au SIEVO. Cependant, ce syndicat n'ayant plus de poste de suppléant, et les postes de titulaire étant déjà pourvus, M. DEBCZAK ne pourra pas y siéger.

Mme CAQUIN désire intégrer la commission du CCAS, dont elle était le principal membre au Conseil précédent, afin de pouvoir faire le lien avec les nouveaux membres.

DIVERS

- M. le Maire indique que tous les élus peuvent bénéficier d'une formation.

- Pour info : les 17 et 18 mai, le foyer rural présentera ses œuvres lors de son exposition.

La séance est levée à 23h46.
Saint-Witz, le 16 avril 2014.

Le Maire,
Germain Buchet

Article	Chapitre	Nous avons inscrit	Il faut inscrire	différence
7311 contributions directes	73	1 735 070	1 736 094	+1 024
74833 Etat - compensation au titre de la taxe professionnelle	74	12 082	9 425	-2 657.00
74834 Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	74	6 722	6 507	-215
74835 Etat - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	74	7 715	7 348	-367

Cérémonie du 08 mai 1945



Le 8 mai nous avons eu une très belle cérémonie commémorative de la fin de la guerre 39-45. Nous avons bénéficié de la présence du drapeau de l'Association des décorés de la Légion d'Honneur et d'une délégation de la Police Nationale, venue rendre hommage à Boris Voelckel. Une plaque rappelant sa mort en service commandé a été apposée sur le monument aux morts.

J'ai eu l'honneur de faire un parallèle entre son engagement au service de ses concitoyens et celui d'un wézien au cours de la guerre, Monsieur Georges Stoll, qui s'est engagé en 1942 à 20 ans, affecté au 7^e RTA en Algérie. Il a fait toutes les campagnes de l'Armée Française, la Tunisie en 1943, l'Italie en 1944 (1^{ères} blessures, 1^{ères} citations) pour la campagne de France.

Le 8 mai 1945, il est à Berchtesgaden, le repaire d'Hitler. Ensuite c'est l'Indochine. Il est à Dien-Bien-Phu quand tombe le camp retranché le 8 mai 1954-il est prisonnier jusqu'au 31 août 1954.

C'est l'Algérie enfin. Il quitte l'armée le 27 mai 1958, avec 7 citations, des blessures. Il est titulaire de la médaille militaire de la Légion d'Honneur.



Boris et Georges sont tous les deux allés jusqu'au bout de leur engagement dans le respect des valeurs qu'ils avaient reçues.

Après le dépôt de gerbes, la directrice Eugénia Radet, a présenté un poème écrit par un policier, puis les enfants ont chanté la Marseillaise.

Une très belle cérémonie suivie par un public nombreux.

Germain Buchet



Dans la nuit du jeudi 21 février 2013, la voiture de fonction qu'occupaient Boris Voelckel, 33 ans, et Cyril Genest, 40 ans, deux policiers de la Brigade anti-criminalité, a été percutée sur le périphérique parisien par un véhicule conduit par un individu ivre et sans permis qui avait été pris en chasse. Les deux policiers, mariés et pères de famille, sont morts sur le coup. Un troisième a été grièvement blessé.

Boris Voelckel, père de deux enfants de 2 et 7 ans, demeurait à Saint-Witz. Depuis peu, il est permis de rendre hommage sous cette forme à des personnes qui paient de leur vie le service rendu à la nation, c'est le sens de la plaque inaugurée aujourd'hui sur notre monument aux morts en son honneur.

Message d'Eugénia Radet :

« Ceux qui s'attaquent à vous, s'attaquent à l'État » a déclaré le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault en s'adressant aux membres de la Police Nationale.

Nous dirions même plus, mesdames et messieurs les Brigadiers : « Ceux qui s'attaquent à vous, s'attaquent à notre Liberté, s'attaquent à chacun d'entre nous. »

C'est pourquoi aujourd'hui, nous tenons à vous remercier.

OUI

MERCI monsieur VOELCKEL,

MERCI monsieur GENEST,

MERCI à **vous** mesdames et messieurs les Brigadiers,

MERCI à **tous ceux** qui ont choisi de **mettre en péril** leur vie au service de la **Nation**.

Gardons toujours dans nos mémoires le prix que certains paient et vont payer pour préserver **notre Liberté...**



Poème lu par les enfants de l'école : Iphigénie Radet et Tom Bacchini

UN JOUR COMME LES AUTRES

Un jour comme les autres
Et je prends mon service
Un jour comme les autres
Au service du vôtre

Garantir les libertés de la République
Maintenir la paix et l'ordre public
Je fais de mon quotidien
La protection des personnes et des biens

Deux secondes pour agir
Deux ans pour instruire
Face à ceux qui se croient
Au dessus des Lois

Deux secondes pour agir
Deux ans pour instruire
Faut d'abord que je pense
À la légitime défense

Un jour comme les autres
Et je prends mon service
Un jour comme les autres
Au service du vôtre

Quand j'étais petit, je me voyais déjà
Défendre la veuve et l'orphelin
Quand j'étais petit, je n'imaginais pas
Être l'objet de leur chagrin

Ça peut vous paraître banal
Faire les gros titres d'un journal
Convertir ses méfaits en gloire
Quand la sentence est dérisoire

Ça peut vous paraître banal
Faire les gros titres d'un journal
Mais je ne peux le concevoir
Victime de son devoir

Un jour comme les autres
Et je prends mon service
Un jour comme les autres
Au service du vôtre

Un jour comme les autres
Peut-être le dernier
J'y pense de temps à autre
Tel est mon métier

Pascal Ladhalle

Sous ce nom de plume, Pascal LADHALLE est aussi policier en banlieue parisienne depuis près de 16 ans. Sa découverte de la lecture est devenue la passion de l'écriture.

Archea

Journées nationales de l'archéologie 2014

Pour la 5^{ème} année consécutive se tiendront, les 7 et 8 juin 2014, les journées nationales de l'archéologie. Cette année, une nouvelle fois, ARCHÉA se joint à l'événement afin de partager avec le public les nombreuses richesses archéologiques du Pays de France.

Au musée, le samedi 7 et le dimanche 8 juin :

Nous vous proposons de profiter de l'exposition permanente, gratuitement, pendant les deux jours. Au programme également de ces journées, la projection d'un film documentaire, intitulé « Découverte du chantier de fouille archéologique – ilot Cygne – 2009/2010 » portant sur le chantier médiéval urbain de Saint-Denis et ses découvertes.

Sur le site archéologique du château d'Orville, le dimanche 8 juin de 14h à 18h :

Le site du château d'Orville sera ouvert exceptionnellement et gratuitement. Assiégé puis détruit durant la guerre de Cent Ans, il est encore en cours de fouille et de restauration.

ARCHÉA vous propose également de participer à un atelier pour toute la famille sur les marques des tailleurs de pierre, ainsi qu'un jeu de piste sur le site.

Un forgeron viendra faire la démonstration du fonctionnement d'une forge médiévale, et réalisera des carreaux d'arbalète.

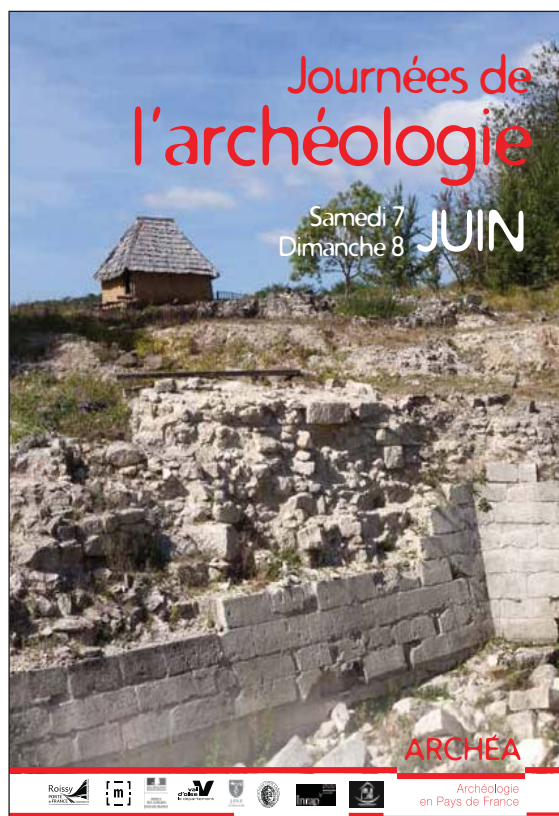


Des visites sont organisées en compagnie de l'archéologue du site, chercheur à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Plus de renseignements sur : www.archea-roissyportedefrance.fr

Cette manifestation est organisée par Roissy Porte de France avec le soutien de la DRAC Île-de-France, du Conseil général du Val-d'Oise et de l'INRAP.

La rédaction





“Les p’tits loups”



Carnaval et après-midi « crêpes » avec les parents

La commission d'admission qui accorde les places en crèche pour la rentrée de septembre 2014 a eu lieu le 19 mars dernier. Cette année, toutes les demandes d'inscription en dernière année de crèche ont été acceptées mais malheureusement dix familles, souhaitant une place pour la section des bébés, n'ont pas obtenu de place pour la rentrée prochaine.

Encore cette année, le multi-accueil est resté partenaire de l'organisation du semi marathon de Saint-witz, en ouvrant ses portes pour accueillir les enfants des coureurs. Merci à Laurence et à Francine qui ont offert à ces enfants un bel après-midi.

Les cloches de Pâques ont déposé de nombreux œufs au chocolat, que les enfants ont ramassés lors d'une chasse à l'œuf organisée dans le jardin.

La sortie de fin d'année aura lieu le 5 juin 2014, la grande section se rendra à l'aquarium Sea Life de Marne la Vallée. Le transport sera offert par notre municipalité.

Depuis le 5 février 2014, Raymond le guitariste, intervient auprès des enfants, une fois toutes les trois semaines. Les enfants sont très attentifs de cet éveil musical.

Nos amis les poneys nous rendront visite le 12 mai et le 23 juin 2014. Les enfants feront leur baptême de poney joyeusement autour de notre structure.

Le 26 juin 2014, nous fêterons tous ensemble (parents, enfants et l'équipe) cette fin d'année. A cette occasion nous souhaiterons de bonnes vacances aux plus petits et une bonne rentrée à l'école pour les plus grands. Nous remercions la présidente du foyer rural, Annie Bourdin, de nous accueillir pour cette première.

La passerelle entre la crèche et l'école maternelle, temps où les enfants en dernière année de crèche découvriront leur future école, aura lieu fin juin. Aucune date n'est fixée pour le moment.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sandrine Lachens au 01 34 68 23 50.

**L'équipe du multi accueil
« les p'tits loups »**



La chasse à l'œuf



Baptême de poney à la crèche



Vive la peinture !



« Witztiti »

Le printemps pointe enfin le bout de son nez et c'est l'occasion de se promener dans notre beau village avec nos petits.

Nos artistes en herbe ont fêté Pâques : création de petits coquetiers joliment décorés qui ont fait la joie des parents et une chasse aux œufs très fructueuse en chocolat (lapins, poules et cloches étaient au rendez-vous !).

Courant juin, nos futurs écoliers participeront à une matinée d'adaptation à l'école maternelle de Saint-Witz. Les enfants seront répartis dans les deux classes de petite section. Ils découvriront les lieux, participeront à la collation et aux activités ainsi qu'à la lecture de livres par la maîtresse et surtout auront le plaisir de jouer dans la cour de l'école !

Comme chaque année, quelques places se libèrent pour la rentrée. N'hésitez pas à me contacter afin que je puisse vous aider dans votre recherche de garde.

Les assistantes maternelles « Witztiti » vous souhaitent par avance d'excellents congés d'été !

**Jennifer
Brismontier
Présidente
01 34 31 87 47**



École Primaire

L'école Jane du Chesne court pour ELA



Pour cette 36^{ème} édition, le semi-marathon de Saint-Witz a poursuivi son association avec ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), association chère à Muriel HURTIS, notre marraine commune. Comme l'an dernier, la semaine précédant l'évènement, ce sont les élèves de CM2 de Mme DELBERGUE et de M. DULIEU qui se sont frottés à l'exercice difficile de la dictée, action symbolique d'ELA pour sensibiliser les enfants à la cause. Avant de faire la dictée, les enfants ont vu un petit film de sensibilisation sur les leucodystrophies, ces maladies génétiques qui touchent la gaine des nerfs. La dictée 2014 a été écrite par Joël DICKER, prix Goncourt des lycéens 2012. Tous les élèves se sont prêtés de bonne grâce à l'exercice. Ils ont tous fait de leur mieux pour faire le moins de fautes possible.

Pour conserver l'esprit festif de notre manifestation, nous avons organisé un petit goûter, la veille des vacances scolaires de printemps, avec tous les élèves

de CM2 afin de les remercier de leur participation. A cette occasion, nous avons récompensé les trois élèves qui ont fait le moins de fautes. Les lauréats sont : Valentin FOULON, Clément RADELET et Adrien PITARD-BOUET. Félicitations à eux comme à tous les autres élèves car l'important est de participer, pour reprendre cette devise chère au Baron de Courbertin.



Enfin, remercions Mme RADET, la Directrice, Mme DELBERGUE et M. DULIEU sans qui cette action aurait été impossible à mettre en place. Remercions également tous les enfants qui ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et d'implication à défendre cette cause. Rendez-vous donc en 2015 pour une nouvelle dictée car elle est maintenant devenue presque aussi incontournable que le semi-marathon.

Eric Heffinger
en collaboration
avec l'association ELA

Le Mandala - Footprints

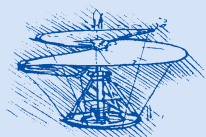
Footprints est le résultat final d'un projet pluridisciplinaire qui comprend l'anglais, le yoga et l'expression artistique.

Mené auprès des 36 élèves du CM2 de l'Ecole Jane du Chesne, ce thème a été exploré pendant les cours d'anglais avec Carolyn Wood - intervenante municipale en anglais et également professeur de yoga. Ayant pour thème « l'empreinte », les élèves ont travaillé en anglais les différentes parties du pied et la façon dont celui-ci se dépose sur le sol lors de la marche. D'un point de vue linguistique, les mots « foot -feet-heel-sole-toe-footprints-heavy-light » ont été appris et expérimentés par les élèves.



L'assemblage de cette œuvre s'est fait sous le préau en moins de 20 minutes, pratiquant un exercice de recentrage tiré du yoga. Pendant cette pratique, les élèves, qui forment un mandala humain autour d'un point central de départ, se retrouvent dans un état de calme et de concentration. Dans cette ambiance captivante où l'implication de tout le monde compte, chacun vient à son tour déposer ses empreintes à partir du centre. Conscients de chaque geste, les élèves restent en silence à l'écoute d'eux mêmes, des uns et des autres et de la musique de Adrian Von Ziegler « Winter Breath » qui les accompagne.

Carolyn Wood Bourret



Lycée Léonard de Vinci

« Les métamorphoses » à l'espace Germinal : le charme toujours neuf des légendes grecques.

Les organisateurs de la biennale du livre et du film de voyage de Marly-la-Ville nous avaient proposé le spectacle « Métamorphoses » d'après Ovide, produit par le théâtre de la Vallée.

Le 11 décembre dernier, nous avons donc eu le grand plaisir d'assister à cette représentation à l'Espace Germinal de Fosses. La gratuité du transport mis à notre disposition nous a grandement facilité la tâche. Le spectacle, à la fois ludique et éducatif, a permis à nos élèves de seconde de se familiariser

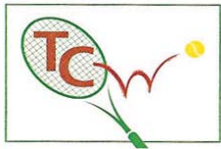
avec des mythes antiques trop souvent oubliés.

En effet Ovide, dans ses Métamorphoses, a retranscrit avec verve un grand nombre de légendes grecques. C'est grâce à lui que Phaéon, Daphné, Narcisse, Io et tant d'autres sont parvenus jusqu'à nous et ont inspiré peintres poètes et musiciens. Le spectacle mettait en scène quelques-unes de ces légendes à l'aide d'une malle, de quelques accessoires et du talent de deux comédiens. La magie du théâtre... La synthèse faite en

classe a d'ailleurs permis de constater que les élèves y avaient été sensibles.

Nous remercions donc de cette heureuse initiative tous ceux qui l'ont rendue possible et nous espérons que de tels spectacles, capables de plaire tant aux jeunes qu'à leurs enseignants, se renouvelleront.

N. Carrier,
professeur de Français



Tennis Club Wézien

L'année 2013-2014 sera une année à retenir dans les annales du Tennis Club, en effet après les très bons résultats du championnat d'hiver, le championnat de printemps nous a apporté son lot de très bons résultats :

Un grand BRAVO à :

Emmanuel Robard, Ludovic Collin, Guillaume Magnien et Christophe Mercier qui sont champions du Val D'Oise de la 5^{ème} série en matchs par équipes +35 ans (Sans oublier Marc Michels, Ludovic Salvatori et Philippe Clapaud pour leur participation à cette victoire).



Journée tennis féminin :



Nous avons vécu une très belle journée grâce à la présence de nombreuses participantes ainsi que celle exceptionnelle de Françoise Durr qui en tant qu'ancienne vainqueur de Roland Garros nous a fait partager son plaisir de jouer le double et ses compétences sur la tactique.

Equipe 1 messieurs :



Equipe 1 messieurs 2014 : Romain Lachens 4/6 ; Kévin Guguin 3/6 ; Thomas Leclaire 3/6 ; Joffrey Gilant 4/6 ; Raphael Tumminello 4/6.

Le championnat de printemps Séniors Messieurs de la Ligue de Tennis du Val d'Oise est lancé. Après ses premières victoires 5/0 par forfait contre Surveilliers et 7/1 contre Pontoise, l'équipe 1 du TC Wézien va rencontrer successivement, les clubs de Soisy, d'Ermont et de Taverny du 18 mai au 1^{er} juin 2014 avec une éventuelle phase finale pour jouer le titre de champion du Val d'Oise de la 1^{ère} série.

Cette année sportive revêt une importance particulière pour cette équipe composée majoritairement de jeunes joueurs formés au club, (Kevin GUGUIN 3/6 ; Thomas LECLAIRE 3/6 ; Joffrey GILANT 4/6 ; Raphaël TUMMINELLO 4/6) puisque son ambition sportive est de rejoindre, l'année prochaine, la division la plus élevée du championnat de printemps Séniors Messieurs de la Ligue de Tennis du Val d'Oise, composée des 12 meilleures équipes.

Dans le cadre du projet sportif 2013/2016 du TC Wézien, l'objectif des dirigeants est que cette équipe entraînée et coachée par Jean-Yves GUGUIN, l'enseignant du club, accède au Championnat de France, en 2017.

Tous nos vœux de réussite à cette belle équipe du TC WEZIEN !

Emmanuel Petiot

Les dates à retenir

- dimanche 15 Juin de 10h à 12h : Tennis en famille.
- vendredi 20 Juin à partir de 19h : Soirée des compétiteurs
- dimanche 29 Juin à partir de 12h30 : Fête du Club

- les stages de tennis pour toutes et tous.
 - Enfants : 10h/17h : 150 €, 13h30/17h : 100 €
 - Adultes : 1h30 de tennis en soirée du lundi au vendredi : 75 €

- Les dates :**
- Du 30 juin au 4 juillet.
 - Du 7 au 11 juillet.
 - Du 25 au 29 août.

Inscription pour la saison 2014-2015

Les permanences pour les inscriptions au Tennis Club de St Witz auront lieu :

- mercredi 3 septembre 2014 de 16h à 20h au Club
- dimanche 7 septembre 2014 de 14h à 18h au forum des associations
- mercredi 10 septembre 2014 de 18h à 20h au Club.

Uniquement pour les adultes.

Lors de ces 3 permanences, une réduction de 10 € sera appliquée sur la cotisation pour chaque adhérent ou couple (1 couple = 2 certificats, réduction 10 €) fournissant son dossier d'inscription complet (Fiche d'adhérent, cotisation, certificat médical pour la pratique du Tennis avec la mention « Tennis en compétition » pour les compétiteurs).

Bonnes vacances à toutes et tous ! N'oubliez pas votre raquette dans vos bagages !

Christophe Mercier

Ça roule pour le Football Club



La saison 2013 - 2014 continue de se dérouler nous permettant d'espérer l'accession à la division supérieure de notre équipe séniors qui dispute le championnat de 3^{ème} division de district du Val d'Oise.

Dans le même temps, notre seconde équipe séniors jouera la finale de la coupe de.....Paris en catégorie « loisirs ». Félicitons-la d'ores et déjà pour ce magnifique parcours quoi qu'il advienne lors de l'ultime étape.

Parlons un peu de nos jeunes. Tous arrivent à tirer leur épingle du jeu dans les différents championnats (pour les moins de 15 ans qui sont 3^{ème} de leur poule) ou critères (catégorie « poussins » 10/ 11 ans) dont 3 joueurs de 9 ans sont systématiquement « surclassés » chaque samedi, et benjamins (12/13 ans) dont là aussi un joueur âgé de 11 ans est systématiquement appelé.

Ceci nous amène à inviter tous les jeunes de nos deux communes à rejoindre notre club pour défendre ses couleurs en renforçant ses effectifs.

Toutefois la nouvelle importante de cette saison restera l'acquisition du « Jumpy Citroën » comportant 9 places qui permettra dorénavant d'accompagner nos jeunes joueurs lors des déplacements dans notre département.

Cet investissement, longtemps espéré auparavant, a été réalisé par l'actuelle équipe dirigeante qui a eu soucis de gérer utilement les

finances du Club. Remercions à cette occasion nos deux mairies qui, grâce à leur participation, nous permettent de faire vivre le F.C. Vémars Saint Witz.

Aujourd'hui le chemin est tracé. Nous souhaitons dans une perspective de progression légitime des effectifs, de la qualité de nos équipements et de l'encadrement de nos joueurs, acquérir deux voire trois véhicules supplémentaires de manière à aider et même parfois pallier aux difficultés de parents motorisés pour accompagner nos jeunes. Soulignons toutefois l'assiduité dont font preuve notamment les parents des petits débutants (joueurs âgés de 5 à 8 ans).

Avant cet été nous formulons le vœu de voir de plus en plus de jeunes et moins jeunes Vémarois(es) et Wéziens(es) venir défendre nos couleurs en 2014 - 2015 et pour ce faire leur donnons d'ores et déjà rendez vous notamment au forum des associations en septembre prochain. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons la chance de promouvoir nos équipes dans le département en respectant l'éthique de notre sport.

A très bientôt,

L'équipe dirigeante





2014 : un très bon cru !!!

Samedi 14 mars 2014 8h00, le Comité d'organisation est réuni avec quelques bénévoles pour lancer la 36^{ème} édition du semi-marathon de Saint-Witz.

Au programme : mise en place des zones de départ et d'arrivée, de la buvette, du point de vente des crêpes et des gaufres, des stands de ravitaillement, préparation des sandwiches pour les 200 bénévoles, accueil de nos partenaires et du reste des bénévoles, derniers réglages dans le gymnase sur les stands des inscriptions, de la remise des dossards et des T-Shirts, mise en place de la consigne, ultimes recommandations,... En somme, faire le maximum pour accueillir au mieux les nombreux coureurs et accompagnateurs attendus.



Quelques heures plus tard et après avoir distribué près de 250 fleurs, 400 bananes, 800 oranges, 1800 pommes, 2000 T-shirts, 2000 médailles, 5000 bouteilles d'eau, ... nous avons pu tirer un bilan très positif de cette journée. Première satisfaction, la fréquentation à la hausse de plus de 25 % par rapport à 2013.

Nous avons pu assister à de véritables marées humaines jaune fluo, orange fluo, bleu pastel se déverser sur les cinq parcours proposés tout au long de l'après-midi.

Au sujet du 900 m, nous tenons à remercier les parents accompagnateurs de leur compréhension à prendre le départ après les

coureurs plus âgés. Cela a en effet permis de désengorger la ligne de départ et de sécuriser la course. Cette façon de procéder sera reconduite en 2015. Quant à l'épreuve de la marche, nouveauté 2014, la petite balade de 8km600 entre route et chemins a séduit les 76 participants.



Cette année, plus de 2 200 participants étaient présents et se répartissaient de la manière suivante :

- 900 m : 421 coureurs inscrits
- 1900 m : 308 coureurs inscrits
- 4000 m : 192 coureurs inscrits
- 10 km : 528 coureurs inscrits
- Semi-marathon : 687 coureurs inscrits
- 1^{ère} marche de Saint-Witz : 76 participants

Nous sommes ravis de totaliser ce chiffre record de coureurs depuis les cinq dernières éditions.



Tous promettent de revenir à l'instar de notre quadruple champion David CHENGE, vainqueur cette fois-ci en 1h09'12". Il incarne, par

sa fidélité désintéressée vue la minceur des gains, son enthousiasme et sa simplicité, tout l'esprit de notre course. Encore bravo !

Cette 36^{ème} édition a aussi permis d'accueillir de nouveaux partenaires comme BATYOM, la société SIGIDURS, l'animation de « la mer de sable », ... Mais aussi la présence renouvelée de fidèles partenaires (Porsche, IFB, LCL, Cosson, Novotel, Mac Donalds, Emulithe, Crédit Agricole, Jarvil, Buffalo Grill, Courte Paille, ...).

Comme chaque année, la journée a été clôturée par le traditionnel dîner dansant rassemblant plus de 250 personnes (personnalités, bénévoles, coureurs, ...) permettant ainsi à tous de partager un moment très agréable et de montrer une fois de plus leur générosité.

En effet, lors de la soirée, nos 50 amis Hollandais (présents pour la 2^{ème} année) ont pu totaliser 500 € de dons dans le cadre de leur levée de fonds au travers de nombreux événements sportifs européens pour la lutte contre le cancer

En parallèle, tout au long de la journée, chacun a pu participer aux avancées de l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) au travers des tirelires disposées dans le gymnase, environ 250 € ont été récoltés. Cette somme a été complétée par le don de 1 000 € du Comité et 1 000 € versés par la société SIGIDURS.

Ce succès est le fruit de l'implication très active des 200 bénévoles, de nos partenaires, des municipalités et de leur service technique et de tous les Wéziens qui font vivre cet événement.

Alors un grand merci à vous tous. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 14 mars 2015 pour la 37^{ème} édition du semi-marathon de Saint-Witz.

**Le Comité d'organisation
du semi-marathon de Saint-Witz**

Résultats (fournis par l'organisateur)

Les 3 premiers sont indiqués pour chaque course, la suite du classement ne comprend que les wéziens.

900 m (396 inscrits / 315 classés)

Place	Prénom Nom	Place	Prénom Nom	Place	Prénom Nom	Place	Prénom Nom
1	Claire FERNANDES (MERY SUR OISE)	73	Neil EL MAHTAT	178	Camille POYET	251	Shaini ALEZRA
2	Ibrahim MOUTAMANNI (SAINT-WITZ)	74	Elouan LE FOLL	179	Lucie GURY	254	Ilyan KELTOUMI
3	Laura FIEVET (PENCHARD)	76	Marie LAUGIER	184	Matheo TERRADE	255	Adam HACHEM
4	Hugo RAIMBAULT PEREZ	78	Maxence BERTRAND	186	Romane GURY	256	Robin COSTECALDE LACHEVRE
7	Antoine BACH	81	Justine NONQUE PATRY	187	Delia KEGNE	258	Enzo LE BRAS
8	Nael OUAKNINE	82	Alexandre CHEVALIER	188	Alexandre KEGNE	259	Ornella CALABRESE
11	Nicolas CRIAUD	84	Adam ASSADI	190	Etan YEY	260	Tiago DUARTE
17	Lilou GILANT	85	Raphaely DEGOMME	192	Emma FAUCHEUX	261	Emmy FERREIRA
20	Manon LANGIN	88	Clara GOMBIER	193	Faustine BESANCON	262	Satine ROUGER
22	Alabane DAUDRE	90	Diane MEYNIER	194	Clara IMIOLA	265	Raphael PORET
24	Lou VANCON	92	Elisa RUIZ	195	Azelie PITARD BOUET	266	Marina FORTUNATO
25	Anatole GONTHARET	97	Anais SIMONET	198	Loris YALA	267	Redouane GUIDET
26	Astrid CHAUVEL TREPIER	98	Basile ROCAULT	200	Lena BOUR	268	Safiya GUIDET
28	Zoe CARRUETTE	99	Baptiste BONNET	203	Etan GRIMAUULT	269	Theodore CARLIER
31	Loyd GUIMFACK	100	Noah DATTILESI	204	Ilan DATTILESI	270	Auguste DAUDRE
32	Eric RODRIGUES	101	Capucine BOURDIN	205	Lara KATOUR	272	Avishai ALEZRA
34	Zoe DEMICHELIS	105	Maelys FAUVERT	206	Ethan LOUVET	273	Elise BACH
36	Adam BENZAOUIA	108	Emma MAGNIEN	208	Deborah TSIBAKI	275	Jules FERTE
38	Ylan AMARA	115	Anthony BAILLEUX	210	Yanis KRIM	279	Anne Sophie MARTIN
39	Roman MAGLOIRE	116	Alexia LE SAUX	211	Maeva FERREIRA	281	Justine PORET
41	Joachim LAMBERT	118	Elise ROLLIER	213	Martin RADELET	283	Ronan COSTECALDE LACHEVRE
44	Agathe SALOME	122	Lucie THOISON	217	Lili May YEY	284	Charlotte BERTRAND
45	Eryne ZON MELISSE	130	Mathilde BONNET	219	Mathilde VENTIMIGLIA	285	Josephine SALOME
46	Eva SZEZYGIEL	133	Luna LUQUE	225	Sassia ASSAMEUR	287	Marc SUADIYELI
47	Philippine FERTE	134	Alexis MARTIN	226	Come LANGIN	291	Hugo GILLES
51	Tom CHILAUD FERLAT	135	Antonin RIPPA	227	Sarah AIDEL	292	Lyna ASSAMEUR
52	Lizea LE SAUX	138	Thom ROUGER	229	Sarah RENEUE	293	Marie CRIAUD
54	Noah DUCHENNE	140	Sacha SOYEZ	233	Heloise VIGIER	296	Alexandre COSTA TERRAL
55	Sacha SUADIYELI	144	Antonin ROLLIER	234	Adam BERRAMDANE	297	Jeremy ABANCOURT
56	Nabil ADRAR	145	Timeo BALOCHE	235	Elias BENZAOUIA	298	Ines GILLES
58	Camille STERLIN	148	Lucas MATHOUT	236	Wesley JOVET	299	Raphaël COSTA TERRAL
61	Nathan GOIDIN	152	Manon MOREA	237	Margot BAILLY	300	Solynn ZON MELISSE
62	Marie HAUDOIN	157	Kenzo HENRY	241	Anais BAUER	304	Noha BERRAMDANE
68	Filipe RODRIGUES	158	Mehdi KRIM	244	Camille BERTRAND	305	Amir AJMI
71	Ilan AIDEL	160	Remi RODRIGUES MIRANDA	245	Tamara PETROVIC	307	Ines SZEZYGIEL
		164	Agathe LACOMME	246	Paul MATHOUT	311	Solange PETROFF
		166	Tom SERAFINI	248	Lenny ALEZRA	312	Sirah AJMI
		172	Gino SILVESTRI	249	Lisa FARENC	313	Eva HACHEM
		174	Matheo LE DENMAT	250	Laurine THOISON	315	Eloan GUENNEC

1900 m (283 inscrits / 218 classés)

Place	Prénom Nom	Place	Prénom Nom	Place	Prénom Nom	Place	Prénom Nom
1	Adil MACHROUB (TREMBLAY EN FRANCE)	63	Hina CROS	115	Thara MENARD	165	Rahim ADRAR
2	Simon FERNANDES (MERY SUR OISE)	64	Aodren PITARD BOUET	116	Shams JEEROOBURKHAN	166	Malak EL HADAY
3	Yohann CARLIER (FONTENAY EN PARISIS)	66	Matteo SAINZ	121	Clemence CHATELAIN	169	Laura CANTAMESSI
12	Pierre ONTENIENTE	68	Baptiste LAUGIER	122	Adel MENARD	171	Mateo MOURIC
16	Axel CHAUVEL TREPIER	69	Celia BESANCON	123	Baptiste FIALON	172	Lucie POIDEVIN
17	Swan MERLIN	70	Jules DAUDRE	125	Alexis VANCON	173	Yomna EL BEYALI
18	Kylian ZON MELISSE	71	Leo MAGNIEN	133	Valentin MARQUES	174	Ramy KRIM
31	Jeremy MOEBEL	75	Rayan LASRI	134	M. FARENC	177	Jade BOUTEILLER
34	Kaze GUIMFACK	77	Mathys BALOCHE	135	Lea LAUGIER	178	Adrien VIGIER
37	Pauline HAUTERVILLE	78	Yassine MAHIEDDINE	136	Sara SANTOS	179	Laura ZHANG
40	Baptiste HEFFINGER	83	Ewen LE SAUX	140	Hugo SIMONET	183	Shakeel JEEROOBURKHAN
41	Louis SALOME	90	Clara RINGOT	144	Marine LE DENMAT	186	Valentine LACHENS
43	Andrea BOUGES	91	Clement RADELET	145	Dimitri DUBREUIL	187	Camille LOUVET
44	Nicolas PILLER	92	Florian SAINZ	147	Lola MERLIN	188	Clemence ROLLIER
46	Karl OZANNE	93	Alice MARTINO	149	Aude SIMAS	192	Louis BACHY
47	Marie Lea RUIZ	96	Florent FAUVERT	151	Clement LACOMME	195	Florélie BURNIER
48	Marianne STERLIN	99	Lucas BOURDIN	152	Helena TSIBAKI	197	Cassandra DUFOUR
58	Margaux CARRUETTE	101	Lucie IMIOLA	153	Lou RIVOISY	199	Willen LAROUX
		103	Samuel GONTHARET	155	Jenna GIAOUI	203	Coralie HUBLE
		104	Clara HUBLE	156	Noah BELAIR	204	Dania EL BEYALI
		105	Tom GOIDIN	158	Kevin BEDEAU	207	Johanna TAMAS
		106	Flore MOREA	160	Laura CHEVALIER	214	Kimy DROUAZI
		112	Sofia EL MAHTAT	162	Valentine STERLIN	218	Anais COUPE

4000 m (192 inscrits / 153 classés)

Place	Prénom Nom	Chrono
1	Olivier PREAU (ville non précisée)	12m 47s
2	Benjamin DISSARD (SARTROUVILLE)	13m 41s
3	Jahid NABI (ville non précisée)	14m 23s
15	Romain VANCON	16m 0s
16	Harold GUIMFACH	16m 5s
17	Paul BATKIN	16m 11s
26	Raphael TUMINELLO	16m 58s
33	Christophe LAWSON	17m 40s
38	Lucile LACOMME	18m 0s
42	Arnaud BOUSQUET	18m 22s
45	Maxime MIROUX	18m 35s
47	Olivier BERTON	18m 54s
50	Arnaud BOUGES	19m 4s
51	Clement STERLIN	19m 8s
53	Theo RIVOISY	19m 9s
57	Margaux VANCON	19m 18s
63	Frederic PILLER	19m 59s
65	Lola VANCON	20m 16s
66	Louis FIALON	20m 16s
68	Loic MAULION	20m 22s
71	Mickaël LE DENMAT	20m 53s
75	Eleana GIAOUI	21m 8s
76	Sarah HORNUS	21m 10s
77	Sylvain MENARD	21m 16s
80	Clementine VIGIER	21m 25s
93	Michael CHONEVILAY	22m 47s
97	Lea BOUTEILLER	23m 39s
99	Tomef LUQUE	24m 10s
103	Pascal MOREA	24m 15s
107	Kelly JOVET	24m 34s
109	Metin SUAIOYERI	24m 39s
113	Philippine WEISS	25m 2s
129	Zohra MENARD	26m 40s
130	Eleonore BACHY	27m 0s
131	Marie BOUSQUET	27m 7s
133	Justine MOREA	27m 14s
136	Roselyne PORET	27m 55s
137	Juliette SUTHERLAND	28m 10s
139	Njwa MOUTAMANNI	28m 38s
143	Sabrina BOUTEILLER	28m 58s
144	David BOUTEILLER	29m 0s
153	Maelys FIALON	31m 19s

Semi-Marathon (687 inscrits / 608 classés)

Place	Prénom Nom	Chrono
1	David Kamwende (CHEGE)	1h 9m 12s
2	Marc André MOULIN (ST GRATIEN)	1h 17m 37s
3	Nicolas DIAZ GALAN (ville non précisée)	1h 18m 34s
35	Eric HUBLE	1h 29m 8s
61	Jean-francois LUQUE	1h 33m 23s
95	Cyril BESANCON	1h 36m 16s
112	Eric DEMICHELIS	1h 38m
128	Jacques CHILAUD	1h 39m 32s
136	Joel WENNER	1h 39m 51s
152	Jean Yves MOURIC	1h 41m 36s
164	Regis LACHEVRE COSTECALDE	1h 42m 51s
168	Olivier RUIZ	1h 43m 11s
198	Jean Marc PORET	1h 44m 36s
202	Francis MAYNOU	1h 44m 51s
209	Eric BOUSQUET	1h 45m 25s
248	Franck MATHOUT	1h 48m 16s
272	Sebastien PARAMELLE	1h 49m 23s
357	Sandrine LACHENS	1h 54m 40s
383	Philippe HORNUS	1h 56m 36s
423	Emmanuel ROLLIER	1h 59m 29s
456	Pascale BERONI	2h 1m 47s
525	Patricia BERTRAND CROZE	2h 7m 39s

Place	Prénom Nom	Chrono
1	Suthes THEOGINUS (LOUVRES)	32m 10s
2	Driss OUGUARD (ville non précisée)	34m 33s
3	Damien PENARD (GRENOBLE)	35m 13s
10	Romain LACHENS	37m 42s
16	Romain AGUERO	38m 25s
29	Christophe BLANCHET	40m 34s
30	Olivier DESAIX	40m 37s
36	Olivier LACHENS	41m 18s
88	Xavier DUCHENNE	46m 32s
102	Maude AGUERO	46m 43s
107	Kelian MENGUE	46m 55s
123	Aurelien GRAUX	48m 9s
128	Charles DAUSSE	48m 22s
132	Jean Claude BACH	48m 27s
158	Nicolas CATINAUD	49m 37s
164	Agostini AGUERO	50m 2s
165	Michelle FARAH	50m 3s
177	Sylvain CHARBONNIER	50m 28s
178	Vincent MOLLET	50m 30s
180	Francois FLICOTEAUX	50m 36s
187	Cedric SEPULVEDA	50m 49s
188	Arnaud FOUSSARD	50m 50s
190	Yann SIMONET	50m 59s
191	Daniel MOEBEL	51m 2s
194	Thomas MARTIN	51m 11s
201	Arthur CHEVALIER	51m 40s
207	Thomas FRANCHESCI	51m 59s
212	Denis RIPPA	52m 13s
220	Thierry LE SAUX	52m 43s
232	Karine MERLIN	53m 32s
241	Cecile LAVERNHE	53m 53s
250	Eric MARTIN	54m 14s
252	Claude BERONI	54m 16s
253	Wilfried MERLIN	54m 17s
261	Pascal OZANNE	54m 49s
262	Sebastien GUIBERT	54m 50s
265	Christophe FOUQUET	54m 52s
266	David GONTHARET	54m 52s
276	David CRIAUD	55m 22s
277	Sophie MALLET	55m 27s
281	Betty RIVOISY	55m 44s
286	Benoit FLICOTEAUX	55m 55s
292	Severine MOREA	56m 9s
293	Thierry PRAT	56m 14s
311	Joffrey GILANT	57m 26s
313	Cynthia LACHENS	57m 30s
328	Marc ISSALY	58m 11s
342	Victor VUILLAUME	59m 15s
343	Hermann DJOUMESSI	59m 19s
344	Nolwenn JOLY	59m 20s
351	Jean Jacques BRAULT	59m 29s
352	Karine MAISONNETTE	59m 29s
363	Claude MEJARD	1h 3s
365	Yannick LE BIHAN	1h 5s
377	Jean Pierre DUMESNIL	1h 1m 2s
381	Thomas SALOME	1h 1m 20s
382	Laure SALOME	1h 1m 20s
384	Nicolas BERTRAND	1h 1m 31s
394	Claire LESPAGNOL	1h 2m 14s
395	Dominique LESPAGNOL	1h 2m 15s
400	Saint Eyr REMAN	1h 2m 40s
403	Christophe MERCIER	1h 3m
404	Karine KIARED	1h 3m 6s
411	Lucie Liane DUCHESNE	1h 4m 5s
413	Alexia GUIBERT	1h 4m 31s
417	Steeve IMIOLA	1h 4m 39s
427	Beatrice CHAMRION	1h 6m 5s
430	Armelle DEPREZ	1h 6m 50s
435	Elise BESANCON	1h 7m 28s
446	Gaetane RUIZ	1h 9m 13s
461	Geraldine LOUVET	1h 11m 18s
475	Catherine VOINET	1h 19m 22s

ECURIES SAINT WITZ



Qualifications pour l'Open de France

Comme tous les ans, les qualifications sont en cours pour l'Open de France du 19 au 27 juillet 2014. Nous espérons présenter entre 6 et 8 cavalières en C.C.E. (dressage, obstacle, cross) et 2 cavalières en dressage pur.

Pendant cette période, les écuries seront fermées aux cours, les monitrices accompagnant les cavalières à Lamotte-Beuvron. Seules les propriétaires de chevaux, les cavalières et demi-pension ou tiers de pension sur les chevaux de Club, seront autorisées à utiliser les installations.

Nous rappelons à cette occasion, que le saut d'obstacles et les sorties en extérieur sont interdites avec les chevaux de club, et autorisées pour les MINEURES, propriétaires de chevaux, SI LES PARENTS ont signé un accord écrit sur leur contrat.

Notre monitrice Jennifer a eu son bébé : un petit garçon prénommé BRYAN.

Vers le 20 juin, nous ouvrirons les inscriptions ou réinscriptions pour septembre. N'hésitez pas à retenir votre jour ou créneau horaire. Vous avez la possibilité de régler la cotisation annuelle en deux fois (juillet et août).



Christine Pradet,
gérante et monitrice

Tél. : 01 34 68 49 65 - Site web : www.ecuriesdestwitz@wanadoo.fr - mail : ecuries.stwitz@wanadoo.fr



Yoga détente



L'association RYOGA propose des cours de gymnastique douce, de yoga pour enfants, adultes et seniors ainsi que de la relaxation sur les communes de Saint Witz et Marly-la-Ville.

Un nouveau cours de yoga à Saint-Witz !

Le yoga possède des caractéristiques qui conviennent à tous et facilite instantanément la détente mentale et musculaire. Il développe également la souplesse. Une pratique régulière favorise une meilleure santé générale.

Pour satisfaire la demande et permettre à bon nombre d'intéressés de pratiquer le yoga, l'association ouvrira un cours de yoga « détente » le vendredi de 11h30 à

13h. Il sera ACCESSIBLE A TOUS et viendra s'ajouter à ceux existant les lundis et jeudis à Saint-Witz.

Ce yoga est basé sur des postures simplifiées, des exercices de respiration, de relaxation, de visualisation et il n'exige pas de compétences particulières. Avec ces enchaînements et gestes simples, vous apprendrez à vous détendre et ainsi à améliorer votre qualité de vie.

Un bilan positif pour le yoga enfants !

Le YOGA enfants mis en place cette année, à Marly-la-Ville, a été plus que satisfaisant.

Avec la pratique régulière, on a pu observer chez certains jeunes, une augmentation

de la concentration, une diminution de leur anxiété, une plus grande confiance en eux et surtout UNE VRAIE JOIE DE VIVRE.

L'association renouvelle cet atelier à la rentrée prochaine tous les samedis de 14h30 à 15h30 au COSEC de Marly-la-Ville.

Un cours d'essai est offert à tous les nouveaux adhérents.

L'association sera présente aux forums de Saint-Witz le 7 septembre et de Marly-la-Ville le 6 septembre pour vous renseigner.

Vous pouvez consulter notre site :
www.ryoga.fr

mail :
association.ryoga@laposte.net

Contacts téléphone :
J.Bernard : 07 88 03 44 48
ou Patricia : 06 74 48 81 84

**Comme disent les yogis :
« La santé, c'est la richesse. La paix mentale, c'est le bonheur.
Le yoga montre le chemin. »*

Le bureau

Les grands rendez-vous du Judo Club Wézien

Le Judo Club Wézien a organisé début avril son grand rendez-vous annuel du judo avec la 2^{nde} édition de « La Coupe des clubs de la communauté d'agglomération ROISSY PORTE de FRANCE » avec les clubs de Fosses, Goussainville, Le Thillay, Louvres, Marly-la-Ville, Puiseux en France, Survilliers et nos invités Plailly et Sarcelles.



Le tournoi de St Witz : un esprit collectif au service d'une belle manifestation



Vendredi 4 avril : grand entrainement réunissant les adultes ; 50 judokas ont répondu à notre invitation

Samedi 5 ce fut au tour des « baby », petits judokas de 4 à 6 ans, de découvrir l'univers de la compétition avec des médailles remises par Michèle Caquin. Et dimanche 6, plus de 250 jeunes judokas sont venus défendre les couleurs de leur club.



Les récompenses ont été remises par Germain Buchet, Maire de Saint-Witz ; Xavier Bellair et Chantal Delgado, Maires adjoints, ainsi que par M. Murru, représentant la commission sport de la CARPF. Nos jeunes judokas ont magnifiquement combattu.



Le tournoi organisé par le JCW, c'est en plus du côté compétition, un accueil au point « restauration » assuré avec sourire et énergie par une formidable équipe : Nathalie, Karine, Krishna, Sophie, Denis, et Lionel (sur la photo avec le président). Cette édition n'a pas manqué de volontaires Arnaud, Christophe, Sylvie, Stéphanie, Sonia et de la complicité des clubs de Goussainville et Fosses.

Clarys Coiffure a également participé en finançant des médailles pour les champions !

Le JCW remercie chaleureusement les parents de nos jeunes judokas pour leur formidable implication dans l'organisation de cette manifestation (installation, restauration...) ainsi que le service technique de la mairie qui a été comme toujours un soutien très important.

les parents en TEXTO

Alice, maman de Mathilde et Baptiste :

« Premier tournoi à Saint-Witz pour moi : une organisation au top ; des volontaires au RDV, une ambiance conviviale. L'année prochaine, j'y retourne ! ;-) »

Karine, maman de Nicolas :

« Le tournoi de St Witz est un moment très attendu ; nous apprécions d'y apporter notre participation dans un esprit convivial et chaleureux ! »

Stage de perfectionnement : des vacances de printemps actives !

Pendant les vacances scolaires, Patrick Avelot propose un stage de judo : une vingtaine de jeunes judokas de St Witz, Fosses et Goussainville est venue durant toute la semaine se perfectionner en judo tout en pratiquant d'autres activités sportives. Une excellente façon de dépenser son énergie et avoir la forme.



Remise de ceinture

En cette fin de saison, nos élèves terminent leurs évaluations, couronnées par un passage à la ceinture supérieure. Un moment important qui marque la progression et encourage l'implication.



Les parents sur le tatami : les enfants apprécient !



Début janvier, une séance spéciale enfants/parents a donné l'occasion à nos petits judokas de montrer à leurs parents leurs talents et le niveau d'effort sportif que requiert leur discipline. Un moment de partage unique !



Sandra, la maman d'Etan, ici avec nos mini-poussins, assure les transferts école-dojo, et accompagne les petits nouveaux et leurs parents à leur entrée dans le club. Les services entre parents, c'est dans l'esprit du club !

Sandra et son implication dans la vie du judo...

« Pour ma part, je sais qu'il n'est pas facile pour les parents d'aller chercher leurs enfants à l'étude pour les descendre au dojo. Entrepreneur, j'arrive à me libérer pour mon fils et j'embarque donc régulièrement les autres petits champions »

**Le judo, sport individuel ?
En compétition,
« c'est chacun pour soi ».
En dehors, c'est tout
le contraire !**

Contact avec le Club :
judoclubwezien@hotmail.fr
06 10 72 42 80



Badminton



Le week-end du 8 et 9 février derniers, nos compétiteurs ont fièrement représenté notre village dans un grand tournoi très relevé sur Claye-Souilly (77).

Nous avons tous été très fiers de représenter Saint-Witz dans nos différentes catégories avec, cerise sur le gâteau, une très belle victoire pour notre double dame composée de Sandra et Aurore. Bravo mesdames !

De très beaux matchs aussi pour Nathalie, Ludovic, Marie-Claire et David, qui feront mieux la prochaine fois, ou pas

Vivement notre prochaine sortie pour retrouver ce goût du challenge et l'odeur de l'adrénaline.

De plus en plus de nos adhérents apprécient cet esprit de compétition et le fait de se mesurer à d'autres partenaires. Le niveau de notre club ne peut qu'en profiter et continuer à s'améliorer.

Notre prochain tournoi interne arrive à grand pas, l'occasion de se retrouver tous ensemble pour transpirer, rigoler, boire un coup et goûter aux fameuses chouquettes de notre Aurore nationale.

Sportivement vôtre.



C'est l'heure de notre deuxième tournoi interne, la saison passe décidément trop vite.

Tout s'est bien déroulé dans la bonne humeur, avec un peu de transpiration et bien sûr un petit buffet pour nous redonner des forces entre chaque match. Merci à tous nos participants qui ont donné de leur personne pour que tout se passe pour le mieux et que nos estomacs se portent bien.

A cette occasion nous avons testé une nouvelle manière de pratiquer notre sport préféré, en musique. Et c'est très agréable. Il ne manque plus que les pom pom girls !

Il faut cette fois-ci féliciter nos beaux vainqueurs : Victor et Alexandre pour leur parcours quasi sans faute.

Sportivement vôtre.

David

Le président



La vie du Karaté Club



Cette année, notre club célébrera ses 40 ans d'existence. Pour marquer cet événement et rendre hommage à son créateur, la fête annuelle de notre club sera en partie consacrée au baptême de notre dojo. Ce dernier portera désormais le nom de Henri Delaplace, fondateur du club. Nous tenons à remercier notre Maire, Germain Buchet, d'avoir soutenu cette démarche. Par ce geste symbolique les membres du club veulent également signifier leur gratitude à Monique Delaplace qui a assuré la continuité de notre club en prenant la Présidence après la disparition de son époux.

Nous vous convions le 26 juin prochain à 19h30 au gymnase pour la fête annuelle du KCSW. A cette occasion aura également lieu la cérémonie de remise des ceintures marquant le passage au grade supérieur, une démonstration de karaté et un barbecue ouvert à tous ceux qui voudront se joindre à nous.

Vous avez envie de vous confronter à notre discipline ?

Durant tout le mois de juin prochain nous ouvrirons nos cours gratuitement à tous les débutants (enfant, ado, adulte). Une simple tenue de sport est nécessaire (jogging et tee-shirt). Nous vous donnons rendez-vous au dojo du gymnase P. Salvi, les lundi et jeudi (hors vacances scolaires) de 19h30 à 21h.

L'équipe du karaté club de Saint-Witz.

Pour nous contacter :
Olivier Berton : olivier.berton@ithaque-conseil.fr
David Duputel : d-duputel@sfr.fr
<https://fr-fr.facebook.com/pages/Karate-Club-Saint-Witz>

Ecole de danse municipale



Les 27 et 28 juin les élèves présenteront leur spectacle de fin d'année à l'espace culturel de Marly-la-Ville. Si vous souhaitez des places merci de vous rapprocher de l'espace culturel le 20 ou 23 juin afin de les réserver dans la mesure des disponibilités.

Nouveauté à Saint-Witz : un stage du 2 au 6 juillet ouvert à tous entre 11 et 18 ans ! Durant 5 jours (de 9h30 à 16h30) un travail technique et créatif permettra de présenter un petit spectacle le 6 juillet dans le gymnase. Si cela vous tente ne tardez pas à vous inscrire car les places sont limitées. (renseignements au 06 82 04 07 15).

Après ce début d'année énergique les vacances seront bienvenues ! Rendez vous au forum des associations pour vous inscrire en danse classique, jazz ou contemporaine à partir de 4 ans !

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite un très bel été !

Marie-Christine Robert
Directrice

SAALA

L'association SAALA, animée par Valérie Derue, enseignante au collège Françoise Dolto de Marly-la-Ville, organise une grande soirée africaine le samedi 14 juin à Bruyères sur Oise. Renseignements et réservations au 06 86 90 60 02 / saala.bf@gmail.com / www.saala.org

Le début d'année 2014 fut très dynamique pour l'école de danse de Saint-Witz !

Après les évaluations publiques de fin janvier où tous les élèves se présentent devant un jury extérieur, certaines jeunes filles se sont présentées au concours régional de danse organisé courant mars au Perreux et sont toutes montées sur le podium avec des deuxième ou troisième prix. Bravo à elles et à leurs professeurs pour avoir représenté la commune de Saint-Witz de façon tout à fait honorable.

Début avril, Isabelle Hérouard, professeur à l'école de l'Opéra, est venue initier les élèves à la danse de caractère hongroise. Son charisme et son dynamisme ainsi que la gentillesse de son accompagnateur accordéoniste ont séduit toutes les élèves qui en redemandent. Un stage sera organisé en mars l'année prochaine à Marly-la-Ville et sera ouvert à tous, n'hésitez pas à vous essayer à ce type de danse particulier et très joyeux.

Spectacle ADRM 20 et 21 juin

Quand la musique est bonne...

Le spectacle de l'ADRM arrive à grands pas. Il est programmé les 20 et 21 juin 2014 à partir de 20h30. Les familles pourront réserver leur date préférentielle début juin. Les amoureux du ballon rond s'orienteront sans doute plutôt vers la seconde représentation puisque l'équipe de France de football disputera son second match de coupe du monde au Brésil le vendredi.

Le thème est de circonstance à cette date puisqu'il s'agit de « la fête de la musique ». L'occasion de montrer une fois encore que musique et danse sont intimement liées. Alors quand la musique est bonne... Comme chaque année, le spectacle sera filmé afin de permettre aux familles de conserver une vidéo de qualité des prouesses de leur enfant.

Cette année, l'ADRM compte 382 adhérents âgés de 3 à 77 ans... Un record lié à la zumba qui séduit par son originalité, ses rythmes latinos. Rien de tel pour se défouler. Vous pourrez assister à une démonstration de cette nouvelle tendance qui a envahi l'hexagone lors du spectacle. Rappelons qu'il est libre d'entrée et gratuit.

Quelques dates à retenir pour cette fin d'année :

Mercredi 18 juin : Repas des adultes à 20h30 au gymnase après la répétition du spectacle.

Mercredi 25 juin : Goûter des enfants dans le gymnase de 16h à 17h30.

Mercredi 25 juin : Inscriptions de 16h à 19h45 dans le gymnase.

Jeudi 26 juin : Inscriptions de 17h à 20h salle de danse.

Fin des cours adultes samedi 28 juin à 11h30.

Le bureau

Une explosion de chefs d'œuvre

L'exposition des ateliers du foyer rural vient de s'achever, et déjà les nombreux visiteurs n'ont qu'une hâte : découvrir la prochaine. Une foison de merveilles qui auraient leur place dans les musées locaux ! En voici un florilège en images, ainsi que le mot de la Présidente.

Depuis 8 ans d'exposition j'entends des qualificatifs toujours plus élogieux d'année en année, dont voici un petit florilège : admirable, agréable, brillant, chic, délicat, éblouissant, éclatant, élégant, esthétique, excellent, exquis, extra, fabuleux, formidable, génial, gracieux, harmonieux, joli, magnifique, original, parfait, ravissant, remarquable, resplendissant, sensationnel, somptueux, splendide, superbe et même sublime.

Ces qualificatifs expriment toute l'ampleur du travail fait par nos animateurs, de leur détermination à transmettre leur savoir et ce avec une telle générosité et une telle conviction que les visiteurs sont toujours surpris de savoir que nous sommes tous bénévoles.

Oui 60 bénévoles pour vous faire découvrir, vous apprendre, pour vous faire acquérir des techniques toujours plus pointues, vous amener à un niveau tel qu'il l'est aujourd'hui. N'oublions pas les autres ateliers de la culture, du sport, des langues, des nouvelles technologies. Vous venez dans notre association pour y trouver un apprentissage mais aussi une convivialité sans pareille. C'est la philosophie du foyer rural depuis 34 ans et nous participons et participerons encore tous à ce bien être tant que nous le pourrons.

Je voudrais remercier M. le Maire, les maires adjoints et le conseil municipal pour l'aide apportée à l'organisation de cet événement, ainsi qu'au service technique et au personnel communal.

Je voudrais également remercier les animateurs qui nous ont quittés :

- Colette MOUCHY animatrice depuis 28 ans de l'atelier « Bridge »
- Sylviane FOUCAULT animatrice de l'atelier Qi Gong
- Pierre WINTZ qui a quitté le bureau mais reste animateur « photo noir et blanc »

Egalement nous remercions les nouveaux animateurs :

- Gérard DREVILLE notre nouveau trésorier
- Claire BUCHET animatrice bibliothèque
- Claire DE NOINVILLE animatrice arts et découvertes
- Dominique DREVILLE, Dominique JUMENTIER, Nadette MEUNIER, Annie WEISSE animatrices scrabble
- Danièle MEYER déjà animatrice bibliothèque et qui a rejoint les animatrices arts & découvertes

Merci à tous les animateurs pour leur participation. Chaque année nous essayons de relever le défi pour mettre en valeur toutes les œuvres créées par les élèves. Nous essayons de nous renouveler, de concevoir de nouveaux décors. Chaque année c'est un nouveau casse tête mais chaque fois c'est réussi.

Merci aux membres du bureau pour leur soutien et le travail qu'ils fournissent toute l'année particulièrement dans ces moments d'intenses activités. A bientôt.



Annie Bourdin
Présidente



Chaque oeuvre
est un trésor



Prix du concours 2014

Un thème différent par atelier

Atelier et thème	Nom de l'œuvre	Auteur
Peinture sur bois / Jardin féérique	<i>La fée des aubépines</i>	Muriel Carpentier
	<i>La fée des lisérons</i>	Martine Chatelain
	<i>La fée des chicorées</i>	Huguette Serein
Sculpture / Personnages de BD	<i>Tintin au Tibet</i>	Véronique Despeysse
	<i>Cyrano</i>	Maxence Gérard
Porcelaine / Haute couture	<i>Tendance chic</i>	Suzanne Brunet
	<i>Projet de mode</i>	Lida Gomez
Sculpture / Personnages de BD	<i>Tintindok</i>	Evelyne Tessier
	<i>Les Dupondt</i>	Pierrette Debat
Cartonnage / Ensemble ou séparément	<i>Gourmandises</i>	Marie Isabelle Bourget
	<i>Cappuccino</i>	Michèle Fernandes
Dessin peinture / Une poignée de dollars et 3500	<i>Liber'Tag</i>	Jean Pierre Madranges
	<i>Bollywood</i>	Marie France Graziani
Sculpture / Personnages de BD	<i>Help</i>	Catherine Moules
	<i>Les Daltaupes</i>	Jackie Péan
Porcelaine / Haute couture	<i>Plaisir de la mode</i>	Nicole Gregory
	<i>La petite robe noire</i>	Josiane Genis
Aquarelle / La Grèce	<i>Olympie</i>	Henri Teissier
	<i>Passage fleuri</i>	Dominique Jumentier
Patchwork 1 / Le voyage	<i>Peace and Love</i>	Nicole Zandrowicz
	<i>Mon monde à moi</i>	Christine Boucher
Patchwork 2 / Le voyage	<i>Le pays Muong</i>	Josiane Robillard
	<i>Esprit tzigane</i>	Marie Christine Martin
Patchwork 3 / Le voyage	<i>Voyage romantique</i>	Mireille Auriot
	<i>La roulotte</i>	Marie Paule Place
Pergamano / Dentelles	<i>Dentelle de rêve</i>	Hélène Vannoye
	<i>Dentelle précieuse</i>	Nicole Desbois
Abat-jour rigide / Histoires de lignes	<i>Défilé de mode</i>	Jacqueline Dourlot
	<i>Flaming tarrot</i>	Monique Maurin
Vidéo caméra club / Les forêts	<i>La forêt enchantée</i>	Guy Lefèvre
	<i>Les eaux et forêts</i>	Jean Prader
Photo numérique / Le ciel	<i>L'Univers</i>	Michel Martel

Association Présence

QI GONG ET MALADIE CHRONIQUE



Grâce à l'association PRESENCE, nous avons assisté à une conférence de grande qualité sur la « Douleur » donnée par le professeur Jacques GLOWINSKI, ancien chef de service en rhumatologie au centre hospitalier de GONESSE.

Certains Wéziens ont désiré mieux connaître les traitements proposés dans les centres de la douleur, d'autres se sont reconnus parmi les multiples profils de patients décrits par le conférencier (quelques thèmes de discussion retenus, autour du pot d'amitié).

Infirmière de profession, atteinte d'une maladie chronique et d'autres affections, je voudrais à travers cet article, vous faire part de mon expérience et modestement illustrer ce brillant exposé.

La maladie chronique :

Avec les progrès thérapeutiques, l'espérance de vie s'est allongée, le nombre de patients atteints d'une pathologie chronique ne cesse d'augmenter. La maladie aiguë se soigne et c'est la mission des professionnels de la Santé, tandis que l'affection chronique se gère, en coopération soignants-patients. Elle n'est pas guérissable. Il faut apprendre à vivre avec une autonomie brisée durant toute sa vie.

Chacun, chacune peut se heurter au regard des autres ou se sentir déstabilisé(e) par ses doutes et ses peurs, souvent liés à son origine, ses bases culturelles, sa philosophie personnelle de vie. Son identité peut être menacée dans l'ordre de la représentation :

- la peur d'être assimilé(e) à un handicapé(e).
- l'angoisse d'être dévalorisé(e) et exclu(e) de sa communauté.
- la crainte d'une auto-dévalorisation sociale réelle ou ressentie, qui peut conduire à la dépression.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé « comme un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi la Médecine était dans le devoir de répondre à cette approche si bien que le XX^{ème} siècle connut un formidable élan « pharmacologique ». Nous savons que les traitements pharmaceutiques n'ont pas que des effets bénéfiques (curatifs) et que tous les effets secondaires ne sont pas tous repérés et maîtrisés.



Le processus de deuil :

De l'annonce de la pathologie chronique jusqu'à la phase d'acceptation de celle-ci (le processus de deuil décrit par ELISABETH KÜBLER-ROSS* : choc/déni - colère - marchandage - dépression - acceptation), il faudra un certain temps pour arriver à renoncer à une vie sans maladie, mais aussi et surtout, à se réconcilier et se reconstruire sur le plan physique, psychologique et social dans lequel la maladie a sa place.

Il faudra que le patient commence par s'accepter tel qu'il est (et non pas tel qu'il voudrait être) pour pouvoir réellement accepter les autres tels qu'ils sont (et non pas tels qu'il voudrait qu'ils soient). Mieux s'aimer et s'accepter avec ses « manques » pour mieux aimer et accepter autrui tel qu'il est. SCHÜTZENBERGER ANNE ANCELIN, EVELYNE BISSONE JEUFRY**

Durant ce cheminement, le patient, sa famille ou ses aidants sont soutenus et accompagnés par les professionnels de santé. Habitée d'empathie, soucieuse de la qualité d'échange, une équipe pluridisciplinaire prendra en charge le patient dans sa globalité.

De la nostalgie de la santé perdue et l'angoisse de l'avenir, grâce à une éducation thérapeutique suivie, des objectifs ciblés, un partenariat concilié, le patient acquiert progressivement un savoir, un savoir-faire, un savoir-être adéquat pour arriver à un équilibre entre sa vie et le contrôle optimal de la maladie. Des questions métaphysiques peuvent se poser sur la recherche d'un nouveau sens à sa vie, l'ouverture aux changements nécessaires pour ramener l'équilibre. En prenant du recul, en contribuant à « la connaissance de soi » et en restaurant l'image « l'estime de soi », le patient pourra atteindre une forme de sérénité et acquérir une certaine sagesse.

Comme l'illustre la médecine chinoise, il faut rétablir l'équilibre entre le YIN et le YANG deux forces opposées mais complémentaires ainsi qu'associer la médecine conventionnelle à la médecine alternative.

Que peut apporter le QI GONG aux personnes atteintes d'une maladie chronique ?

Dans sa phase de reconstruction, le patient est en quête d'une activité, un « outil » répondant à un objectif fixé. Nous connaissons depuis longtemps les vertus procurées par l'activité physique telle que le QI GONG, médecine chinoise et philosophie taoïste qui alterne entre

position statique, déplacement du poids du corps et dynamique. C'est aussi un état d'esprit, une hygiène et un mode de vie.

Le QI GONG :

Le QI GONG prononcé «tchi kong» est une gymnastique énergétique chinoise qui a de nombreux effets bénéfiques sur l'état de la santé, et c'est aussi une activité physique mêlant le mouvement, la respiration et les massages pour favoriser la bonne circulation de l'énergie vitale dans l'organisme via les méridiens. Pour l'association LES TEMPS DU CORPS***, le qi gong est une discipline qui s'inscrit dans un système cohérent qui tient compte de toutes les dimensions de l'être. Son but est de tirer le meilleur parti de nos défenses immunitaires, retarder la sénilité, équilibrer le corps, le mental et l'esprit car le QI n'est pas seulement une énergie, c'est aussi un état.

Comme dans toute activité physique, un entraînement régulier, une bonne dose de gaieté et de concentration accompagnant les mouvements gracieux et stylisés travaillés quotidiennement et assidûment sont considérés déjà comme un changement dans notre comportement. Mais modifier un comportement construit et installé dans les habitudes n'est pas simple.

En Allemagne et en Suisse Allemande, le qi gong est remboursé par la Sécurité Sociale qui organise aussi des séminaires pour les assurés sociaux dans le cadre de la prévention de la Santé.

Nous prenons conscience que notre Santé est entre nos mains et avec conviction nous cultivons notre énergie positive pour la préserver. Ainsi : « Arrêtons-nous de vouloir tout contrôler dans la vie, apprenons à pratiquer le « lâcher-prise », savourons l'instant présent en reconnaissant le caractère éphémère ou changeant de la vie et l'impermanence de toute chose.

Sincères remerciements à notre maître NOËL BERLET.

Marie Marguerite Girard,
Sylviane Foucault
et l'équipe du QI GONG

*Les 5 étapes du deuil.

**Sortir du DEUIL, surmonter son chagrin et réapprendre à vivre.

***Entrer dans la pratique du qi gong de maître KE WEN.

Témoignages des élèves du QI GONG :

1/ « Depuis que je fais du qi gong, je dors mieux. En accord avec mon médecin, je diminue progressivement la posologie du traitement prescrit (somnifère et anxiolytique). J'ai remarqué que je suis plus ouverte aux autres et je vois maintenant le verre à moitié-plein ».

2/ « Après une longue convalescence, en travaillant régulièrement les mouvements, j'ai gagné en souplesse et force musculaire. Je reprends le jardinage et j'apprécie la beauté gratuite de la Nature. Des efforts récompensés, de l'autonomie retrouvée, quel bonheur! »

3/ « Le qi gong sollicite la mémoire et la concentration dans l'exécution des mouvements gymniques. C'est un exercice idéal pour renforcer mon équilibre et prévenir le risque de sénilité ».

4/ « Mieux respirer, me sentir bien dans ma peau. Ce plaisir est procuré grâce au qi gong (par la fabrication d'endorphines, hormones naturelles du plaisir). Cet état de « quiétude » me permet de relativiser les choses de la vie, de la prendre avec plus de légèreté et de philosophie, d'être plus résistant face au mal-être de la société ».

5/ « Pratiquant le chant, par les exercices de respiration et de visualisations mentales, le qi gong renforce ma capacité respiratoire, me donne du souffle, libère les sons en dénouant ma gorge. Le stress bloquait mon diaphragme et m'empêchait de bien respirer tout simplement ».

6/ « Pour arrêter de broyer du noir et chercher en vain le(s) coupable(s) de tous mes maux, je réintègre le groupe de qi gong pour me ressourcer profondément, pour me sentir libre et optimiste (grâce à la pratique régulière de cette philosophie chinoise) ».

7/ « Noël notre professeur et Sylviane notre animatrice, essayent de donner un sens à nos activités physiques qui sont pratiquées avec convivialité et bonne humeur. Ils nous entourent d'affection et nous font progresser dans cette discipline afin de retrouver la vitalité qui était en nous. Ils nous aident à nous positiver dans notre vie afin que les valeurs de références, compassion et gratitude, soient revalorisées ».

Pèlerinage à Notre Dame de Montmélian

Dimanche 4 mai, le pèlerinage à Notre Dame a rassemblé dans la joie enfants et adultes, heureux de participer à ce rendez-vous annuel, temps fort pour les paroissiens. Les nombreux pèlerins sont partis en priant, chantant et grimant sur la colline du «beau Montmélian».

Cette manifestation est fixée traditionnellement au premier dimanche de mai. Le Père Samuel, curé du village, a apprécié l'assistance importante cette année. La messe a été suivie d'un pique-nique dans une ambiance joyeuse. Ce fut un bon moment de méditation et de bonne humeur.

Nous vous souhaitons un bon été.

Catherine Bouladoux





École de musique

Auditions des classes

En route pour la salle Pleyel



*Expérience convaincante
qui a ravi tous les participants !*

Selon Christophe, professeur de piano « le concept de concert pédagogique est une excellente façon d'expliquer aux jeunes le décryptage d'une pièce musicale et d'en connaître ses secrets, à travers des détails historiques ou par le dialogue entre instruments.

Un rendez-vous incontournable

Les auditions de classes se sont déroulées du 4 février au 26 mars au foyer rural. Ces intermèdes musicaux animent la vie de l'école par de nombreux échanges, tant sur le plan artistique que relationnel. Les parents sont enthousiastes à l'idée de se retrouver, d'organiser les conduites, et les petits artistes, malgré un tract présent chez certains, de jouer ensemble, de se produire devant leur famille, de faire honneur à leur professeur ! L'atmosphère est bon enfant.

Un clin d'œil tout particulier à la classe de batterie animée par Gérard Thevenot

Durant deux soirées, nos coffres de voitures ont été remplis de matériel volumineux pour le déplacement au foyer rural, mais quel plaisir d'entendre nos jeunes batteurs !!!



Nouveauté

Fabien, Emmanuel et Nelson, respectivement professeurs de guitare, de chant et de piano, sont à votre écoute pour animer et coordonner un atelier de musiques actuelles à partir de septembre 2014.

N'hésitez pas à les consulter ou à nous contacter.

Coordonnées de l'école :
01 34 68 35 04 ou
ecoledemusique@saint-witz.fr

Christine Pamart
Présidente Association 01 34 68 45 12

Isabelle Conti
Coordinatrice administrative municipale
06 31 16 29 02

L'accordéon à l'honneur !

Hélène Boucly et Thomas Escotte, professeur de FM à l'école de musique, nous ont offert dimanche 23 mars 2014 l'opportunité d'écouter l'accordéon autrement et de découvrir les multiples facettes de cet instrument.



Grâce à une programmation bien équilibrée, ce fut un vrai voyage musical : musique baroque, classique romantique, jazz musette et une ouverture sur la musique contemporaine à travers la Sonata de Norholm qui a surpris le public. Bravo à nos deux artistes professionnels pleins de talent et de passion. Un grand merci à la paroisse pour son accueil et à notre reporter-photos.

Dates à retenir

Concert de fin d'année :
Dimanche 22 juin 2014 à 17h
au Lycée Léonard de Vinci.

Assemblée Générale : Jeudi
15 mai à 20h30 en salle de FM

Préinscriptions 2014-2015
pour tous : Mercredi 25 juin
de 16h à 20h en salle de FM

Le club du temps des loisirs :

profitez de sorties et voyages très agréables !

Le club du temps des loisirs organise une sortie par mois (1 ou 2 jours) ainsi qu'un séjour de 8 jours en septembre ou octobre.

Nous privilégions comme jour de sortie le mercredi afin de ne pas interférer sur les autres associations qui font des sorties à la journée ou demi-journée le jeudi. Les thèmes et régions sont différents chaque année, afin de satisfaire le plus grand nombre. Sur Juillet et Août, il n'y a aucune activité

Pour vous donner envie de voyager ou vous amuser, voici à titre d'exemple les sorties à venir, pour lesquelles chaque adhérent a reçu toutes les informations nécessaires :

28 mai - Baie de Somme

Visite guidée des jardins de Valloires à Argoules.

Le Crotoy : Promenade à bord d'un véritable train à vapeur depuis le Crotoy jusqu'à St Valéry sur Somme.

18/19 juin - Les Templiers de Champagne - Troyes

Visite commentée de la commanderie d'Avalleur, de l'abbaye de Clairvaux.

Visite d'une cave de champagne Monial installée dans des caves cisterciennes et dégustation de ce breuvage.

Visite commentée de Troyes et du musée Hugues de Paynss

21 au 28 septembre - Terre de Legendes, Terre de Passions « La Lozère »

22 octobre - Les coulisses du Lido et de l'Orangerie

18 novembre : Somme / Picardie - spectacle P'tit Baltard

Décembre - Repas annuel du Club

Pour nous rejoindre au club du Temps des Loisirs, une adhésion de 25 € est requise.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Lucie LE PAGE - mail : lepage.lucie@free.fr

Téléphone : 09 53 04 99 75 ou 06 82 22 91 01

Alors, n'hésitez plus !»

Lucie Le Page

N'oubliez pas le forum des associations le 7 septembre prochain !!

Mots croisés d'Anne-Marie

Solutions page 38

Horizontalement :

I - Victoire Grecque sur les Perses - II - Engendrer l'ennui selon le poète - III - Conjonction ; initiales d'un grand philosophe allemand ; nos anciens craignaient sa chute par la droite - IV - Provenant ; on le met pour se diriger ou on le franchit avec difficulté - V - La Gazette d'aujourd'hui - VI - Réalisai à l'envers ; actionné - VII - Etablis un projet - VIII - Chérit ; choisi et préféré - IX - Lettres de licenciement ; accueillant - X - Eviscérèrent - XI - Graisse de mouton ; département dans le désordre.

Verticalement :

1 - Ont été, récemment, l'objet d'une grande animation dans tout le pays - 2 - Parfumé à la badiane ; ricanement - 3 - Pouffé ; adverbe restrictif à l'envers ; fin de chamaillerie - 4 - Aiquisage ; lettres d'instruction - 5 - Unité anglaise ou possessif ; bout de papier ; capable - 6 - Les limites de Honfleur ; (s') saisie violemment, la tête en bas - 7 - Dans le désordre : manque de vigueur : 1.900 à Rome : Etat d'Asie - 8 - Fille de famille ; gèreux protecteur - 9 - Tante espagnole ; enchevêtrant - 10 - C'est ce qu'il y a de mieux (en 3 mots)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										
XII										

Anne-Marie Weisse



Un wézien champion de l'Oise

Bravo à Nicolas PILLER classé 15/2 à 12 ans et demi et joueur du TC Servois devenu Vice Champion de l'Oise des 13 ans début mai 2014.

Ses dernières victoires en tournoi : Quimperlé, Quiberon, Moelan sur Mer et Chantilly.

Ses dernières finales : Lamorlaye, Chambly, Conches sur Gondoire, Meaux et Goussainville.

Prochain don du sang :
Dimanche 9 novembre 2014
de 9h à 13h30 à l'école Jane du Chesne.



La communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz, créée en décembre 2013, regroupe aujourd'hui une centaine de familles habitant tous les quartiers de notre village.

Face à l'augmentation de la délinquance de proximité et des cambriolages, il est important que chacun d'entre nous participe activement à l'amélioration et au renforcement de la sécurité de notre village.

Le dispositif Voisins Vigilants, basé sur la solidarité entre voisins, la vigilance de tous les habitants, une sensibilisation aux règles élémentaires de sécurité et un partenariat renforcé avec les forces de l'ordre

a fait ses preuves : rejoignez notre communauté !!!

N'hésitez pas à nous demander des informations sur le fonctionnement de la communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz en nous envoyant un mail à l'adresse : vigilantsaint-witz@orange.fr

Vous pouvez également consulter le site internet national de l'organisation Voisins Vigilants : <http://www.voisinsvigilants.org/>

Hervé Guibert
Dominique Segonne



Bourse aux vêtements

Nous avons encore rencontré un grand succès lors de la bourse aux vêtements d'été qui s'est tenue le 9 avril dernier. La prochaine bourse aux vêtements « d'hiver » se tiendra le mercredi 1^{er} octobre.

A bientôt.

Michele Boiteux

Agence de SAINT-WITZ

Alliance France

01.34.68.54.54

IMMOBILIERE

RÉSEAU NATIONAL D'AGENTS ET AGENCES EN FICHIER COMMUN PARTAGÉ

UNE VÉRITABLE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOS CÔTÉS !

Un essaim chez soi ?

Le printemps est là. Les guêpes, abeilles et frelons sont aussi de retour, et se déplacent... Si vous êtes confrontés à un nid d'insectes, le mieux est de faire appel à un spécialiste.

Depuis plusieurs années, les pompiers n'interviennent plus systématiquement pour détruire les nids de guêpes, sauf en cas de danger immédiat, notamment dans un lieu public. En fonction des interventions en cours, ils peuvent se déplacer à titre exceptionnel. Dans ce cas, la somme de 130 € vous sera demandée.

Donc si vous voyez cela chez vous :



Ou ceci :



Ce sont des abeilles : appelez l'apiculteur le plus proche. Le service ne devrait rien vous coûter et l'apiculteur sera heureux de sauver les abeilles et les intégrer à un rucher. Ex : <http://www.sos-essaim-abeilles.com>

Par contre si les insectes ressemblent à :



Il s'agit d'un nid de guêpes. Elles sont méfiantes, dangereuses. Il faut agir vite et surtout rester à l'écart. L'effet de surprise est primordial dans l'efficacité de la destruction du nid.

Il convient de s'adresser à une société privée. Pour en trouver, se rapporter à la rubrique « désinsectisation » des pages jaunes. Les prix sont variés : de 70 à 150 €, selon la difficulté d'accès du nid.

Par exemple : TAC TIC ANTI GUEPES 100, rue Descot 95340 RONQUEROLLES (près de Beaumont sur Oise). Tél. : 06 59 05 38 71 mail : tacticantiguepes@gmail.com

Dans tous les cas, restons prudents et écartons les enfants, plutôt curieux envers ces merveilles de la nature...

Chantal Delgado



Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin, « Les Rendez-vous aux jardins » vous invitent à découvrir, de 14h à 18h, deux jardins sur SAINT WITZ:

- le jardin de Chantal (rocaille devant la maison) : 39 rue des moulins à vent
- le jardin de Josiane et Philippe : 17 rue du trou Nizeau

« Les Rendez-vous aux jardins » est une manifestation organisée par le Ministère de la Culture qui a pour but de mettre à l'honneur des parcs et des jardins publics et privés dans toute la France.

Cette 12^{ème} édition des « Rendez-vous aux jardins » aura pour thème « l'enfant au jardin ».

Pour les petits, le jardin est un immense univers d'exploration et de conquêtes. Il est un espace de jeu et d'imagination, un territoire d'aventures et d'émotions. Lieu d'apprentissage nécessitant d'être cultivé, le jardin participe ainsi à l'épanouissement de l'enfant, au développement de sa connaissance et de son ouverture au monde.

Josiane Pinchart

Noces d'argent

On ne le sait pas à l'avance, mais parfois, mieux vaut ne pas attendre trop pour divorcer !



Roméo et Josette ont bien fait les choses : pour leurs noces d'argent - celui qui parfois fait le bonheur ! - ils ont réuni, en leur superbe propriété, quelques vieux amis autour de mets exquis.

Même l'été s'est invité à la fête : 28°C à l'ombre de la pleine lune, en ce samedi soir de paradis terrestre. Que désirer de plus ?

La conversation ronronne sur la terrasse : les vestes des messieurs sont tombées depuis longtemps ; les dames en oublient leurs sacs, sous les chaises. C'est dire si l'ambiance est au beau fixe !

Quand soudain, à vingt mètres de la terrasse, sortant des frondaisons du jardin, une bande - non dessinée - d'hurluberlus jaillit en criant : « Bon anniversaire ! Bon anniversaire ! », tandis que, dans un mégaphone, une voix rasurante annonce : « Ne vous inquiétez pas : c'est pour un tournage ; nous avons besoin de figurants ».

Un invité se tourne vers Roméo :

- Dis donc ! Tu as un sacré sens de la mise en scène !
- Ah ! C'est toi, qui les as amenés ! - interroge une amie, toujours prête à mettre en valeur son sens de l'observation.

Et Josette d'ajouter, toute trépidante :

- Tu ne changeras jamais, mon amour ! Merci... Merci... Merci !

Roméo ne sait comment réagir. Il n'était pas dans le coup, mais feint d'être l'organisateur de cette... surprise.

Les lurons approchent, se mêlent aux invités et chacun peut reconnaître Tintin, le Capitaine Haddock, Nestor, le Professeur Tournesol, Dupond et Dupont.

- Où est passé Milou ? lance une voisine, qui adore les animaux.
- Cherchez-le, répond la voix du mégaphone. Une récompense à celui qui le trouvera.

Et tout le monde de se lever de table et d'appeler le chien, dans le jardin :

- Milou ! Milou !
- Milouououou ! répète Roméo.
- Milouououou lou lou ! renchérissent les amis. Où te caches-tu ? Viens ici, mon trésor... J'ai un no-nos (d'argent) pour toi.

Mon trésor ? Un no-nos ? En argent ?

Soudain, le jardin est plongé dans le noir. Quelques bougies éclairent faiblement la table. Les voix se font moins nombreuses pour appeler le chien :

- Mi... lou ?

Aucun signe de vie... canine. Roméo rentre précipitamment dans le séjour, rétablit la lumière.

Plus personne ! Tintin et ses acolytes ont disparu ! Les invités reviennent vers la table :

- Mon sac ! hurle la voisine.
- Et le mien ? crie une autre invitée.
- Ma veste ? s'étonne un viel ami.

Tous les... trésors se sont volatilisés, avec la bande à Tintin !

- Ce n'est pas drôle, ton truc ! lance Josette. Tu aurais pu me prévenir.
- Mais je n'y suis pour rien ! s'excuse Roméo. J'ai cru que c'était un gag... Ils nous ont tout fauché.
- Faut dire qu'ils avaient prévu leur coup : avec les deux Dupond, on se sentait en sécurité.
- C'était des faux ! précise un fonctionnaire à la retraite plus subtil que les autres.
- Qu'est-ce qu'on va faire ?
- Appelle la police, Roméo !
- Pour leur expliquer que nous avons eu la visite de Tintin, du Capitaine Haddock, de Tournesol et qu'en moins de deux, ils nous ont dérobé nos vestes et nos sacs ? Tu veux terminer tes jours à l'asile ?
- Non ! Mais on pourrait leur expliquer que leurs collègues Dupond et Dupont ont tout vu (Ah ! La police, tout de même !) et qu'ils n'ont rien fait pour nous prêter secours.

- C'était des faux ! vous ai-je dit.
- Tonnerre de Brest ! C'est bien la première fois que j'assiste à des noces... d'argent et que je rentre chez moi, sans un... rond, constate, avec amertume, le doyen de l'assemblée !
- L'heure est venue de nous quitter - lance le beau-frère, avec un sourire forcé - mais tu vas devoir nous raccompagner chez nous, car nous n'avons plus les clés de nos voitures.

Roméo a soudain un mauvais présage ; il court vers la rue : déserte ! Il revient, penaud, vers ses amis :

- Avec les clés à télécommande, les cambrioleurs n'ont eu aucune difficulté à les repérer.
- Tu veux dire que...
- Je veux dire que je regrette, étant petit, d'avoir lu les Aventures de Tintin ! Vous aussi du reste, vous devriez le regretter, car si nous ne les avions pas reconnus, nous nous serions méfiés !

Tout à coup, déboulant du fond du jardin, un petit quadripède blanc jappe et sautille.

- Milou ! - dit la dame, qui adore les animaux
- Tu étais là ! Tu arrives au bon moment : nous venons de tomber sur un... os... d'argent !

Solutions de la page 35

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	R	A	T	H	O	N		N
II	U	N	I	F	O	R	M	I	T	E
III	N	I		F	N		L	E	I	C
IV	I	S	S	U		E		C	A	P
V	C	E	N	T	I	E	M	E		L
VI	I		I	A	E	R	C		M	U
VII	P	R	O	G	R	A	M	M	E	S
VIII	A	I	M	E		I		E	L	U
IX	L	C			A	M	I	C	A	L
X	E	T	R	I	P	E	R	E	N	T
XI	S	U	I	N	T		A	N	T	R
XII		S	E	R	E	I	N	E		A



par Nicole CATTIN

L'agneau symbole du printemps et du temps pascal dans toutes les religions

Synonyme de fête (dimanche et lundi de Pâques en particulier) l'agneau est une viande tendre au goût peu marqué lorsqu'il s'agit d'un agneau de lait : il se vend à partir de mars, âgé de six semaines. Pour tous, préférer un agneau avec le Label Rouge qui distingue une bête élevée traditionnellement. L'agneau s'apprécie rosé pour les pièces à griller, poêler ou rôtir, telles que côtes, gigot carré, filet, ou selle. Bien cuit pour le navarin ou ragout avec du collier, de la poitrine ou de l'épaul. Confit pour « l'agneau de 7 heures ».

Voici une recette originale et qui sort des sentiers battus :

GIGOT D'AGNEAU CROUSTILLANT GLACÉ AU MIEL



Ingrédients pour 6/8 personnes, cuisson 50 minutes

- 1 gigot de 2 kg
- 20 cuillères à soupe de miel liquide
- 4 cuillères à café de curry
- 8 cuillères à soupe de jus de citron
- 8 cuillères à soupe d'huile
- 6 grosses pommes de terre

Préparation

Essuyer soigneusement le gigot avec un papier absorbant et à l'aide d'un couteau pointu, faire des incisions de 2 cm dans sa partie supérieure.

Dans un bol mélanger le miel, le curry, le jus de citron et l'huile. Badigeonner le gigot avec ce mélange, puis le poser dans un plat creux et l'arroser avec le reste de la préparation. Couvrir et laisser mariner pendant 4 heures au réfrigérateur (ou à préparer de la veille).

Préchauffer le four à 240 °(7-8). Mettre le gigot dans un plat puis enfourner pour 10 minutes.

Baisser la température du four à 200°(6-7) et continuer la cuisson pendant 30 minutes. Ajouter les pommes de terre coupées en rondelles au fond du plat.

Enduire le gigot plusieurs fois en cours de cuisson avec le mélange à base de miel, en insistant sur les parties creuses.

Pour finir, servir accompagné de tomates enduites d'un mélange d'huile d'olive, de thym, romarin, sel et poivre et saupoudrer de graines de sésame (on peut ajouter des haricots verts cocos, des petits navets nouveaux...).

Un vin comme le Sidi Brahim (ou un château Margot) sera parfait pour accompagner ce plat.

Grande salade composée

Avec ce plat copieux, vous pouvez en entrée faire une grande salade verte avec des cerneaux de noix, des pommes, des petits raisins secs, des dés de fromage de chèvre, des dés de jambon, 2 œufs durs et des petites tomates cerises, arroser d'une sauce à base d'une moitié de yaourt nature avec une cuillerée de moutarde condiment, de vinaigre balsamique et d'huile de noix.

Bonne dégustation

Communication des élus de la liste **Saint-Witz Autrement**

Chers Wéziens,

Au nom de la liste Saint-Witz Autrement, je remercie les 318 électeurs qui nous ont fait confiance. Cela représente 26,67 % des votants, un résultat très encourageant.

Grâce à ces votes, grâce à vos votes, notre liste a obtenu 3 sièges au sein du nouveau Conseil Municipal.

L'opposition à la politique menée par l'équipe en place et celle qui l'a précédée compte désormais 5 élus.

Une première dans la vie municipale de Saint-Witz.

Marie-Hélène DAUPTAIN, Emmanuel FLINOIS et moi-même avons donc rejoint le Conseil Municipal.

Vous nous avez accordé votre confiance, nous nous emploierons à l'honorer.

Pendant notre campagne, nous avons mis l'accent notamment sur la refonte du PLU, la création d'une résidence sénior, la gestion rigoureuse des finances de la commune, l'abandon du projet de construction d'une nouvelle mairie, l'installation du très haut débit Internet.

Nous serons désormais présents pour faire entendre notre voix dès lors que les choix proposés n'iront pas dans le sens de l'intérêt général ou si nous constatons des dérives.

Notre but n'est pas de nous situer dans une opposition systématique et polémique qui ne fait jamais avancer ni les projets ni la démocratie, mais de défendre nos intérêts communs.

Un autre de nos engagements concernait la communication : à travers nous, vous serez informés de façon précise et transparente sur la vie municipale.

Nous serons désormais présents dans la Gazette, certes, mais surtout sur le site Internet SAINT-WITZ AUTREMENT (en cours de construction) par lequel nous vous informerons régulièrement, nous répondrons à vos questions et nous recevrons vos avis.

Je continuerai à porter haut et fort nos valeurs : transparence, respect et intégrité et je resterai à votre écoute.

Jean-Michel Debczak
saintwitzautrement@gmail.com

Communication des élus de la liste **Avenir Ensemble**

Chères Wéziennes, chers Wéziens.

L'équipe Avenir Ensemble, représentée dans le nouveau conseil municipal par Marion Berson-Géant, et David Duputel, adresse ses félicitations à tous les autres membres dont il est constitué.

Pour la première fois de son histoire, notre village va compter un groupe d'opposition au sein du conseil municipal.

La totalité des membres de la liste Avenir Ensemble souhaite adresser ses plus vifs remerciements à celles et ceux qui les ont honorés de leur confiance à l'occasion des élections municipales.

Au cours de la mandature à venir, les membres élus d'Avenir Ensemble n'adopteront pas une posture radicalement opposée aux initiatives et à la gestion du groupe majoritaire. Leur attitude sera celle du débat, de l'ouverture et de la tolérance.

Toutefois, les élus d'Avenir Ensemble continueront à défendre les idées qui ont conduit à leur élection.

Ils prendront une part active au sein du conseil municipal en épluchant et décortiquant chaque projet qui leur sera présenté. Cela afin d'assurer aux

wéziens le strict respect de la Loi. Ils seront fermes dans cette mission, ils n'hésiteront jamais à en référer aux services de l'Etat, ni à faire appel à leur pouvoir de censure.

Ils insisteront tout particulièrement sur la fragilité de notre patrimoine foncier, dernier filet de sauvegarde dans cette période de récession. Patrimoine qui serait mis à mal par une modification de l'urbanisme imposée sans discernement.

Forts du mandat reçu des wéziens, ils défendront ces convictions de toutes leurs forces.

De surcroît, Marion Berson-Géant et David Duputel veulent assurer les wéziens qu'ils sont accessibles et disponibles pour chacun, et qu'en outre, pour une transparence accrue, bénéfique à la Démocratie, ils n'auront de cesse de rappeler au groupe majoritaire la nécessité de la communication envers les Wéziens.

Avenir Ensemble souhaite que le travail de ce nouveau Conseil engendre une mandature fructueuse et enrichissante pour le plus grand bénéfice de Saint Witz et de ses habitants.

MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**
 Pompiers **18**
 Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20**
 Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70**
 Allô Service Public **30 08**
 Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 04 30 00**
 Poste de Fosses **3631**
 Poste de Survilliers **3631**
 ERDF **09 69 36 66 66** - GRDF **0810 112 212**
 France Télécom **10 14** - Réclamations **10 13**
 SAUR **03 60 56 40 01**
 Ecole Maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**
 Ecole élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**
 Accueil de loisirs « La Licorne » :
01 34 68 95 42/01 34 68 20 50
 Multi accueil « Les Piits Loups » **01 34 68 23 50**
 Relais assistantes maternelles :
01 34 68 93 90/06 46 41 35 18
 Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**
 Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**
 Bibliothèque **01 34 68 21 10**
 Cinéma de l'Ysieux, Fosses **01 34 72 90 10**
 Croix Rouge Française (Fosses-Survilliers) **06 30 27 52 50**
 Pôle Emploi **39 49**
 CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) **39 60**
 Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres) **01 34 72 11 59**
 CPAM de Cergy-Pontoise **36 46**
 Caisse d'Allocations Familiales (CAF) **0810 25 95 10**
 Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**
 AFAD (Domont) **01 39 91 48 15**
 Café des Aidants **01 34 29 38 97**
 Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**
 Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**
 Gare de Fosses-Survilliers **3635**
 Transports CIF Mesnil-Amelot **01 60 03 63 63**
 SNCF Transilien **36 58**
 Agence Imagine R **0969 39 55 55**
 Agence Navigo **0969 39 66 66**
 Déchets verts CARPF-Collecte-Tri sélectif **08 20 200 301**
 Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres **0800 735 736**
 Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**

MAIRIE

01 34 68 26 20, place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz.
mairie@saint-witz.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi et mercredi :
 de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
 jeudi et vendredi :
 de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 samedi : de 9 h à 12 h

Germain BUCHET, Maire :
 tous les jours sur rendez-vous
 et samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Véronique AYDOGAN
 Directrice des Services Communaux
 sur rendez-vous



Les maires adjoints reçoivent sur rendez-vous

Fabienne GRU
Xavier BELAIR
Michèle CAQUIN
Frédéric VANÇON
Chantal DELGADO
Richard ZADROS

MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**
 SAMU **15**

HÔPITAUX

Centre hospitalier de Gonesse - **01 34 53 21 21**
 Centre hospitalier de Senlis - **03 44 21 70 00**

AMBULANCES - Ambulances Marly-la-Ville - **01 34 72 61 88**
 Ambulances Moussy-Le-Neuf - **01 60 21 08 26**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet Médical du Haut de Senlis - **01 34 68 69 40**
 Dr Laurent GUENEL, Dr Florence RONNÉ, Dr Guy SEPTAUX
 Cabinet Médical du Colombier de Survilliers - **01 34 68 26 10**
 Dr Jean-Claude PAGANELLI de Vémars - **01 34 68 51 72**

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville - **01 34 72 34 10**
 Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses - **01 34 68 75 01**

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologue - Dr Luc ARDOUIN - Fosses - **01 34 68 55 66**
Dermatologue - Dr Annie MATHE-HERVÉ - Fosses - **01 34 68 81 17**
Gynécologues - Dr Eric DAVID - Fosses - **01 34 68 55 66**
 Dr Fabienne DENIS - Survilliers - **01 34 68 48 56**
Ophthalmologiste - Dr Mimi MOUBRI - Fosses - **01 34 68 55 66**
O.R.L. - Dr Eric CHARRIÈRE - Fosses - **01 34 68 55 66**
Pédiatres - Dr JACOB et Dr BOICHOT - **01 34 68 48 49**
Phlébologue - Dr Annick PAQUET - Fosses - **01 34 68 63 95**
Radiologues - Centre de Radiologie de La Chapelle en Serval - **01 34 68 48 48**

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Xavier LANCTUIT de Saint-Witz - **01 34 68 59 20**
 Dr Huyen NGO LAMBERT de Saint-Witz - **01 34 68 39 45**
 Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS de Fosses - **01 34 68 57 00**

SERVICES PARAMÉDICAUX

Infirmières - Valérie RENAULT et Zaïnaba BOUKNANA de Survilliers
01 34 68 23 82
Kinésithérapeutes - Audrey SIMONE et Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE - **01 34 68 50 68**
 Patrick LENOIR et Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**
Ostéopathe - Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**
Orthophonistes - Laurence ABIHSSIRA de Saint-Witz - **06 10 41 88 83**
 Anne-Marie VÉRON de Survilliers - **01 34 68 41 11**
Pédicures et podologues - Marie-Thérèse BOULDOIRES-GOSSE de Fosses - **01 34 68 73 82**
 Stéphanie LANDRY de Survilliers - **01 34 68 29 54**
 Gabriel ANTHEAUME de Marly-la-Ville - **01 34 68 01 43**
 Nathalie DUPUIS de Fosses - **01 34 68 13 35** - Luc Langin - **03 44 21 97 39**
Psychothérapeute - Bernard SEBBAN de Saint-Witz - **06 84 79 00 17**
Sophrologue Caycédienne - Cécile VALLAT-SEBBAN - **06 63 43 03 71**

VÉTÉRINAIRES - Dr Laure BOUVET et Dr Brigitte RACINE de Fosses - **01 34 72 45 08**

SALON DE TOILETTAGE "Aquareve Canin", Hydrothérapie - Chromothérapie - Massage - **01 34 68 17 66**

PHARMACIES

Pharmacie de MONTMÉLIAN - **01 34 68 45 71** - 34, rue du Haut de Senlis, 95470 SAINT-WITZ
 Mme COHU - **01 34 68 60 52** - 1, rue François Mauriac, 95470 VEMARS
 M. MARCOU - **01 34 68 37 64** - Centre Commercial "Le Colombier", 95470 SURVILLIERS
 M. ETHODET Blaise - **01 34 72 98 23** - 1 bis, rue César Franck, 95470 FOSSES
 SNC LESPAGNOL - **01 34 72 99 22** - Centre Commercial du Plateau, 95470 FOSSES
 "LA GARE" - **01 34 68 84 10** - Centre Commercial de la Gare, 95470 FOSSES
 M. CHARRIER - **01 34 68 87 80** - 25, rue du Docteur Paul Bruel, 95380 LOUVRES
 M. PORTE - **01 34 68 11 10** - 88, rue de Paris, 95380 LOUVRES
 MM. SCHOETTEL-BODART - **01 34 68 16 00** - Place J.-B. Corot, 95380 LOUVRES
 Mme COHEN - **01 34 72 32 60** - 2ter, rue Roger Salengro, 95670 MARLY-LA-VILLE
 "L'YSIEUX" - **01 34 68 20 40** - 137, avenue Henri Barbusse, 95670 MARLY-LA-VILLE
 Mme DEHÉE - **01 34 72 67 84** - Centre Commercial/Route de Marly, 95380 PUISEUX-EN-FRANCE

PHARMACIES DE GARDE

Garde de jour de 09h à 20h : Composer 24h/24 le n°audiotel : 3237 (0.34€TTC/MIN)
Garde de nuit de 20h à 09h : Pour des raisons de sécurité, veuillez vous présenter à la gendarmerie muni de l'ordonnance et de votre pièce d'identité. La pharmacie de garde sera prévenue de votre arrivée et il vous sera indiqué l'adresse.

Directeur de la publication : Germain BUCHET

Comité de rédaction : Viviane BERNIER, Nicole CATTIN, Chantal DELGADO, Josiane DEMAREZ, Michel DEMAREZ, Frédéric MOIZARD

Crédits Photos (libres de droits) : Omar BELBACHIR, Richard ZADROS, les auteurs.

Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction.

Les informations publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie.

Les photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : Gazette téléchargeable sur le site de la mairie

Réalisation : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - certifié "Print Environnement & Imprim'Vert"

Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.

Ça bouge à Saint-Witz !!



Nouvelle équipe municipale

La 100^{ème} Gazette

Forum des associations

Spectacles

Tournois

Musique en fête

Feu d'artifice

Coupe du monde sur écran géant

Football : Le Brésil à Saint-Witz

A l'occasion de la coupe du monde 2014 de football au Brésil, la municipalité vous propose de venir voir gratuitement plusieurs rencontres **sur grand écran** dans le gymnase. Une buvette sera ouverte à chaque représentation. Une restauration sera également disponible (sandwiches, hot dog, chips) le dimanche 15 juin puisque deux rencontres sont au programme. Alors venez nombreux partager votre passion et soutenir l'équipe de France !

Le programme :

Dimanche 15 juin à 18h : Suisse / Equateur (2 futurs adversaires de la France)

Dimanche 15 juin à 21h : **France** / Honduras

(Vendredi 20 juin à 22h : **France** / Suisse **non retransmis** en raison du spectacle ADRM)

Mercredi 25 juin à 22h : **France** / Equateur

Mardi 8 juillet à 22h : Première demi finale coupe du monde 2014

Mercredi 9 juillet à 22h : seconde demi finale

Dimanche 13 juillet à 21h : FINALE

Venez nombreux supporter l'équipe de France !!

